



HAÏTI

Avril 2020

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE – COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR HAÏTI

Dans le cadre de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 17 avril 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 11 avril 2020 avec les autorités haïtiennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent le décaissement du FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 13 avril 2020.
- Une **analyse de la viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de l'Association internationale de développement (IDA).
- Une **déclaration de l'administrateur pour Haïti**

Le document ci-après sera diffusé :

Lettre d'intention adressée par les autorités haïtiennes au FMI*
*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Site Web : <http://www.imf.org> 18 dollars l'exemplaire imprimé

**International Monetary Fund,
Washington, D.C**



Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 111,6 millions de dollars en faveur d'Haïti pour aider le pays à faire face à la pandémie de COVID-19

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- Le conseil d'administration du FMI approuve la vingtième demande de financement d'urgence visant à aider ses pays membres à faire face aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19.
- Haïti aura ainsi à sa disposition un financement d'urgence de 111,6 millions de dollars pour faire face aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19.
- L'aide financière du FMI permettra aux autorités d'engager des dépenses de santé essentielles et de soutenir les revenus afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur la population.
- Face à la pandémie, le gouvernement d'Haïti a annoncé des mesures d'aide aux travailleurs et aux ménages, notamment le paiement des salaires et l'octroi de transferts monétaires et de rations alimentaires.

Washington – 17 avril 2020. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé en faveur d'Haïti un décaissement équivalent à 81,9 millions de DTS (111,6 millions de dollars, ou 50 % de la quote-part) au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) pour aider à satisfaire les besoins de financement de la balance des paiements qui découlent de la pandémie de COVID-19.

La pandémie a aggravé des perspectives économiques déjà ternes pour Haïti. Une forte baisse attendue des envois de fonds, la réduction des exportations de textile et la diminution de l'investissement direct étranger pèseront lourdement sur la balance des paiements. Les dépenses sanitaires et sociales directes supplémentaires, conjuguées à une nouvelle baisse des recettes budgétaires, alourdiront le déficit budgétaire et les besoins de financement. L'aide fournie par le FMI contribuera à satisfaire en partie ce besoin et permettra aux pouvoirs publics d'atténuer l'impact sur la population, par exemple en payant les salaires d'enseignants et de travailleurs, en fournissant des transferts monétaires et des rations alimentaires aux ménages, et en prévoyant des subventions pour les secteurs du transport et de l'assainissement.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Tao Zhang, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration ci-après :

« La pandémie de COVID-19 constitue un défi majeur pour Haïti, un pays fragile dont les services de soins de santé sont très limités et qui sort à peine de deux années d'instabilité socio-politique et de précarité économique croissante. Le gouvernement prend des mesures pour contenir la propagation du virus et atténuer l'impact économique du choc.

L'aide d'urgence accordée par le FMI au titre de la facilité de crédit rapide contribuera à combler le déficit de financement de la balance des paiements et à créer de l'espace budgétaire pour engager les dépenses de santé essentielles, soutenir les revenus des travailleurs et fournir des transferts monétaires et en nature aux ménages.

Face à la crise, il conviendra d'affecter les faibles ressources budgétaires aux dépenses essentielles, à savoir les mesures d'endiguement de la maladie et l'augmentation de l'aide sociale en faveur des groupes les plus vulnérables. Pour veiller au bon usage du financement d'urgence, les autorités devraient établir des rapports mensuels d'exécution du budget concernant les dépenses de la COVID-19 et entreprendre un audit financier et opérationnel ex post des opérations liées à la COVID-19. Tout en apportant des liquidités suffisantes au secteur financier, la banque centrale devrait limiter le financement monétaire du déficit et n'intervenir sur le marché des changes que pour lisser la volatilité.

Il est nécessaire de bénéficier d'une aide des donateurs dans les plus brefs délais pour combler le déficit de financement restant de la balance des paiements et alléger la charge de l'ajustement. Le FMI a l'intention de continuer d'aider Haïti sous la forme d'un programme de référence dont l'objectif sera de commencer à rétablir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, à mettre en place un meilleur filet de protection sociale et à s'attaquer aux problèmes de gouvernance et à la corruption. »

Pour des informations sur les demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI, voir l'outil de suivi des prêts du FMI : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Pour connaître les dates des prochains examens de demandes de financement d'urgence, voir le calendrier des réunions du conseil d'administration du FMI : <https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>



HAÏTI

13 Avril 2020

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

RÉSUMÉ

Contexte. De la mi-2018 au début de 2020, Haïti a connu une instabilité politique et des troubles sociaux sporadiques qui ont paralysé l'économie et entravé la mise en œuvre de la politique économique. Cette crise prolongée a mis la population à rude épreuve. Après la conclusion des consultations au titre de l'article IV à la fin janvier, les autorités ont commencé à prendre des mesures pour rétablir la stabilité économique et préparaient des entretiens avec les services du FMI sur l'éventuelle mise en place d'un programme de référence.

Répercussions de la COVID-19 Compte tenu de cette situation de départ difficile, ainsi que de la faiblesse des services de santé et du niveau élevé de pauvreté en Haïti, la propagation de la COVID-19 pourrait se révéler dévastatrice pour le pays. Étant donné que les envois de fonds représentent plus de 34 % du PIB et que la plupart des exportations textiles sont destinées aux États-Unis, le choc mondial sur les revenus devrait avoir de graves répercussions sur la balance des paiements du pays. L'augmentation des dépenses de santé et de soutien aux revenus, conjuguée à une baisse de la demande et des recettes budgétaires, devrait creuser le déficit budgétaire.

Demande d'aide au titre de la FCR. Les services du FMI proposent une aide financière à hauteur de 50 % de la quote-part (81,9 millions de DTS, soit environ 111,24 millions de dollars) au titre du guichet chocs exogènes de la facilité de crédit rapide (FCR). Il n'est pas possible pour l'instant de mettre en œuvre un programme appuyé par le FMI assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit, mais le pays remplit les conditions requises pour bénéficier d'un soutien au titre de la FCR. Les autorités se sont engagées à mettre en œuvre des mesures visant à instaurer une situation macroéconomique stable et pérenne, propice à une réduction de la pauvreté et à une croissance forte et durable.

Enjeux. Les autorités vont augmenter les dépenses pour atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la population. Le creusement du déficit budgétaire sera financé par une aide budgétaire extérieure, des ressources de la FCR et des emprunts intérieurs. Les autorités ont exprimé leur volonté de rétablir la stabilité macroéconomique, de remédier aux déséquilibres budgétaires à moyen terme et de se montrer prévoyant dans la surveillance du secteur financier. Elles ont l'intention d'entamer des discussions en vue de la mise en place d'un programme de référence immédiatement après l'examen par le conseil d'administration de leur demande de décaissement au titre de la FCR.

Les services du FMI souscrivent à la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide d'un montant de 81,9 millions de DTS (50 % de la quote-part).

Approuvé par
Patricia Alonso Gamo
et Jeromin
Zettelmeyer

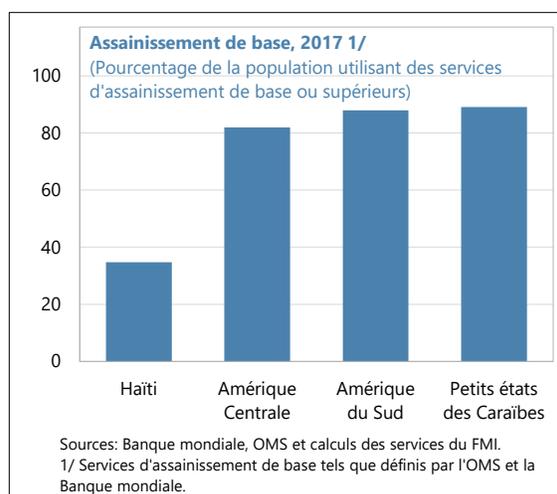
L'équipe était composée de Nicole Laframboise (cheffe), Frederic Lambert, Ahmed Zorome et Paola Aliperti (tous du département hémisphère occidental), Patrick Petit (département des finances publiques) et Chiara Fratto (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation). Bruno Saraiva et Ketleen Florestal (bureaux des administrateurs) ont participé aux réunions. Les entretiens ont été menés à distance au début du mois d'avril avec Jean Baden Dubois, gouverneur de la banque centrale, Michel Patrick Boisvert, ministre des Finances, et d'autres hauts responsables, ainsi qu'avec des représentants de partenaires pour le développement internationaux. Soungbe Konate (département hémisphère occidental) a apporté une aide logistique à l'équipe et contribué à l'établissement du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE	3
RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19 ET RIPOSTE	4
PERSPECTIVES ET VIABILITÉ DE LA DETTE	6
MESURES À PRENDRE	7
MODALITÉS DE L'AIDE AU TITRE DE LA FCR	9
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	11
TABLEAUX	
1. Principaux Indicateurs Economiques et Financiers, EB2018-25 ¹	13
2a. Opérations Non Financières du Secteur Public, EB2018-25	14
2b. Opérations Non Financières du Secteur Public, EB 2018-25	15
3. Comptes Résumés du Système Bancaire, EB 2018-25	16
4a. Balance des Paiements, EB2018-25	17
4b. Balance des Paiements, EB2018-25	18
5. Indicateurs de la Capacité à Rembourser le FMI (Crédits Existants et Proposés 2018/19-2026/27)	19
6. Besoins et Sources de Financement EB2018-25	20
APPENDICE	
I. Lettre d'Intention	21

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE

1. Haïti fait face à un choc majeur en 2020, après avoir traversé une année déjà difficile en 2019. Le pays connaît une instabilité politique de longue durée et des troubles sociaux sporadiques depuis la mi-2018 (voir le document SM/19/283). Malgré les efforts des autorités monétaires et budgétaires au cours de l'exercice 2019, le déficit budgétaire s'est creusé à 3,5 % du PIB, les arriérés intérieurs ont augmenté et la dette publique a fait un bond de 8 % du PIB¹. Le Parlement a été dissous et le président Moïse gouverne par décret depuis la mi-janvier. Une certaine stabilité est revenue avec la nomination, début mars, d'un nouveau premier ministre (le cinquième en trois ans) et d'un ministre des finances. Le bilan de ces deux dernières années sur le plan économique et humain est cependant très lourd, puisque près de 4 millions de personnes vivent aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire (PAM, 2020). Dans ce contexte, et avec une population déjà vulnérable, l'éventuelle propagation de la COVID-19 serait une catastrophe qui pourrait bouleverser des conditions de vie déjà difficiles.



2. Ces dernières semaines, les autorités ont pris des mesures préliminaires en vue de rétablir la stabilité macroéconomique. Depuis le rapport établi par les services du FMI au titre de l'article IV en janvier 2020 (tableau 1 du texte), les autorités ont pris des mesures préliminaires pour rétablir la stabilité macroéconomique, notamment en élaborant un nouveau cadre budgétaire pour l'exercice 2020, en relançant l'activité de l'institut de statistique, en reprenant la publication de statistiques monétaires et en améliorant la disponibilité des données budgétaires et monétaires. Alors que les services du FMI avaient commencé à préparer des entretiens préalables à la mise en place d'un programme de référence, le choc dû à la COVID-19 a rendu nécessaire l'octroi d'une aide financière d'urgence. Les préparatifs en vue de l'établissement d'un programme de référence devraient reprendre une fois que le conseil d'administration aura approuvé la demande d'aide au titre de la FCR (§ 16).

3. La pandémie de COVID-19 survient sur fond de contraction économique et de déséquilibres macroéconomiques considérables. Du fait de la fermeture de l'institut de statistique d'août 2019 à mars 2020, peu de données sont disponibles sur la production et l'inflation. Néanmoins, il est probable que la contraction de la production se soit poursuivie au cours des six premiers mois de l'exercice 2020 étant donné que l'impasse politique a perduré. Sur la base des données budgétaires et monétaires disponibles pour la période allant d'octobre 2019 à janvier 2020,

¹ L'exercice budgétaire se termine le 30 septembre.

les services du FMI estiment que le déficit budgétaire pour le premier semestre de l'exercice 2020 pourrait atteindre 3,5 % du PIB, contre 1,0 % au cours de la même période l'année dernière. Le déficit du compte des transactions extérieures courantes est passé de 4 % du PIB au cours de l'exercice 2018 à 1,4 % du PIB durant l'exercice 2019, principalement en raison de la contraction des importations et de l'augmentation des envois de fonds à 35 % du PIB. Les réserves internationales brutes s'élevaient à 2,1 milliards de dollars à la fin de l'année 2019 (5,7 mois d'importations), tandis que le taux de change était de 98 gourdes pour 1 dollar à la fin mars, soit une dépréciation de 5 % depuis octobre 2019.

RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19 ET RIPOSTE

4. Alors qu'Haïti présente des déséquilibres budgétaires notables et des faiblesses structurelles profondes, la pandémie de COVID-19 a contribué à créer un besoin urgent de financement de la balance des paiements. En raison de cette pandémie, les comptes extérieurs d'Haïti devraient être durement éprouvés, avec notamment : i) une baisse des envois de fonds

estimée à environ 557 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, sur la base des élasticités estimées (un élément important puisque les envois de fonds ont dépassé 3 milliards de dollars) ; ii) une diminution des exportations textiles vers les États-Unis d'environ 178 millions de dollars, soit 2 % du PIB et 17 % des exportations totales de biens ; et iii) une réduction des investissements directs étrangers (IDE) d'environ 0,4 % du PIB. Sur le plan budgétaire, il faut s'attendre à : iv) une hausse des dépenses directes dans les domaines de la santé, des soins médicaux, de la sécurité et des services sociaux afin de faire face aux répercussions du virus ; et v) une baisse des recettes de 0,6 point de pourcentage du PIB, à un niveau inférieur de 3,0 % du PIB à la moyenne enregistrée entre l'exercice 2006 et l'exercice 2018. Le PIB réel devrait se contracter de 4,0 % au cours de l'exercice 2020, contre une baisse de 1,2 % au cours de l'exercice 2019, en raison des chocs dus à la COVID-19 qui portent à la fois sur l'offre et la demande. Si les secteurs budgétaire et extérieur devraient bénéficier de la baisse des prix du pétrole prévue en 2020, ces gains sont atténués par la

Tableau 1 du texte. Impact du COVID-19 sur la balance des paiements ^{1/}
(en millions de dollars, sur la base d'un exercice budgétaire)

	EB2020		
	SM/19/283	Demande FCR	Différence
Compte courant	-75.2	-316.0	-240.7
Balance commerciale	-3,695.0	-3,175.9	519.1
dont exportations de textiles	1,166.1	955.3	-210.8
dont tourisme	292.3	258.0	-34.3
dont importations de pétrole	-1,065.6	-619.2	446.4
Transferts privés	3,231.7	2,485.2	-746.5
Comptes de capital et financier	54.1	-21.6	-75.7
dont IDE	75.0	44.7	-30.3
Décaissements officiels	214.0	253.1	39.1
Solde global	-21.1	-337.8	-316.7
Financement	21.1	337.6	316.5
FCR		111.2	111.2
Autre, y compris baisse des réserves	21.1	226.3	205.2

Sources: autorités haïtiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les consultations au titre de l'article IV de 2019 (SM/19/283) ont été conclues le 24 janvier 2020.

Tableau 2 du texte. Dépenses supplémentaires liées au COVID-19

Mesures	Millions de GDH	Pourcentage du PIB (%)
Biens et services		
Dépenses liées à la santé	3,432.9	0.4
Sécurité	1,000.0	0.1
Transferts (hors-énergie)		
Rations alimentaires sèches	1,800.0	0.2
Transferts aux familles pauvres	4,000.0	0.5
Transferts aux enseignants	2,000.0	0.2
Transferts aux travailleurs du textile	412.5	0.0
Autres transferts	233.6	0.0
Dépenses en capital (hôpital universitaire)	500.0	0.1
Total	13,379.0	1.6

Sources: autorités haïtiennes; estimations et projections des services du FMI.

dépréciation du taux de change (voir le graphique). Bien qu'une incertitude entoure toujours les projections concernant le montant et le calendrier de l'aide extérieure (§ 7), le déficit de la balance des paiements devrait passer à 338 millions de dollars selon les estimations, contre 190 millions de dollars au cours de l'exercice 2019. Les besoins de financement extérieur pour l'exercice 2020 sont supérieurs de 317 millions de dollars aux projections antérieures des services du FMI (document SM/19/283) (tableau 1 du texte).

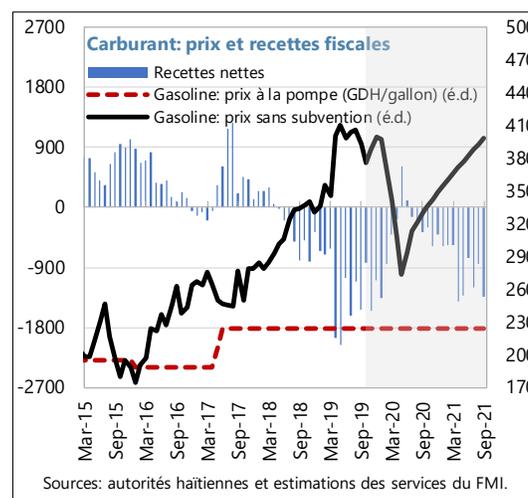
5. Le gouvernement a réagi rapidement à la pandémie de COVID-19. Dernier pays des Amériques à avoir signalé un cas de COVID-19 (20 mars), Haïti avait déjà élaboré un Plan de préparation et de réponse pour endiguer la propagation de la maladie et en traiter les victimes. Le gouvernement est passé à la phase 2 de ce plan le 20 mars, en lançant une campagne de communication visant à sensibiliser la population, en déclarant l'état d'urgence, en instaurant un couvre-feu de 20 heures à 5 heures du matin, en fermant toutes les frontières terrestres et maritimes aux personnes (mais pas aux marchandises), en fermant les écoles, les usines et les lieux de culte, en annulant les rassemblements publics de plus de 10 personnes et en interdisant tout commerce informel de médicaments et de nourriture.

6. La banque centrale (BRH) et le ministère des Finances ont pris des mesures pour atténuer les répercussions de la pandémie sur la population. La

BRH a assoupli les conditions de liquidité dans le système financier, notamment en réduisant les taux de refinancement et de référence, en abaissant le niveau des réserves obligatoires sur les dépôts en monnaie nationale, en permettant que 20 % des certificats du Trésor détenus soient imputés sur les réserves, en réduisant les obligations de remboursement des prêts pendant trois mois et en suspendant les frais dans le système de paiement interbancaire. Le gouvernement a annoncé des

dépenses de santé supplémentaires et des transferts visant à soutenir les travailleurs et les ménages, notamment le paiement des salaires de la plupart des enseignants et professeurs pendant un mois, le paiement de 50 % des salaires des travailleurs du secteur textile, la mise en place de transferts monétaires et d'une distribution de rations alimentaires en faveur des ménages, et l'octroi de subventions aux secteurs des transports et de l'assainissement (tableau 2 du texte). Selon les estimations, ces mesures représentent 1,6 % du PIB.

7. La communauté internationale pourrait apporter une aide budgétaire supplémentaire dans le cadre d'un programme appuyé par le FMI. Les institutions financières internationales (hors FMI) et l'Union européenne devraient fournir conjointement un financement d'environ 253 millions de dollars pour l'exercice 2020, principalement sous la forme de dons en faveur de projets. Sur ce montant, seuls 17 millions de dollars prendraient la forme d'un soutien budgétaire. Pour combler l'écart de financement (tableau 1 du texte), il faudrait mobiliser une aide internationale



supplémentaire, qui devrait se concrétiser avec la mise en œuvre d'un programme de référence. On ne dispose pas encore de précisions sur l'appui bilatéral sous forme de financement d'urgence.

PERSPECTIVES ET VIABILITÉ DE LA DETTE

8. Les perspectives économiques supposent une stabilité politique par rapport à la période récente, mais aussi des tensions budgétaires et extérieures liées à la pandémie mondiale. En l'absence d'engagements fermes des pouvoirs publics dans le cadre d'un programme de référence, il est supposé que la mise en œuvre des mesures visant à rétablir la stabilité macroéconomique continuera de s'améliorer de manière modeste. L'objectif à court terme serait ancré par le budget notionnel de l'État pour l'exercice budgétaire 2020, qui servirait de cadre organisationnel, guidé par les principes de viabilité de la dette à moyen terme. Pour l'exercice 2020, il s'agira notamment de combler le déficit de financement budgétaire tout en conservant une marge de manœuvre pour financer des mesures visant à contrer les effets de la COVID-19 sur la population, à contenir l'inflation en limitant le financement monétaire du déficit, à permettre au taux de change de s'ajuster aux pressions du marché et à améliorer rapidement l'offre de prestations sociales, avec l'aide de partenaires pour le développement. L'amélioration de l'offre de prestations sociales a pour objectif d'endiguer la propagation de la COVID-19 et de soulager la population des difficultés économiques qui en découlent.

9. L'instabilité politique au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 et les répercussions de la COVID-19 en cours d'année pèseront sur l'activité en 2020 et 2021. Malgré l'absence de données sur les comptes nationaux depuis septembre 2018 et de données sur l'activité depuis juin 2019, les services du FMI prévoient une nouvelle contraction du PIB de 4,0 % pour l'exercice 2020, puis un rebond à 1,0 % pour l'exercice 2021. Le financement de l'État par la banque centrale pour l'ensemble de l'exercice budgétaire restera inférieur à son niveau actuel de 26,7 milliards de gourdes. L'inflation devrait atteindre 23 % (en glissement annuel) d'ici à septembre 2020, exacerbée par le financement monétaire du déficit et les contraintes d'approvisionnement liées à la COVID-19. Sans mesures compensatoires pour augmenter les recettes intérieures ou rationaliser les dépenses non liées à la crise de la COVID-19, le déficit budgétaire devrait se creuser et atteindre 6,4 % du PIB au cours de l'exercice 2020. Si les sources de financement ne sont pas suffisantes, l'accumulation d'arriérés se poursuivra pour représenter environ 2,8 % du PIB. Le déficit du compte des transactions extérieures courantes devrait se réduire à environ 0,6 % du PIB au cours de l'exercice 2021, grâce au faible coût des importations de pétrole et à la reprise des envois de fonds.

10. Les aléas sont variés et de nature principalement baissière. Outre le risque de répercussions de la COVID-19 plus profondes et plus prolongées, l'incapacité de mettre en œuvre un programme de réforme global et de renforcer la gouvernance, le retour de l'instabilité politique et des troubles sociaux, ainsi que les catastrophes naturelles constituent des risques importants sur le plan interne. Sur le plan externe, Haïti est vulnérable à une interruption plus longue que prévu des envois de fonds. Du côté positif, le maintien des prix du carburant à un faible niveau permettrait d'alléger la pression sur le budget de l'État.

11. La dette d'Haïti est jugée viable. Selon la mise à jour de l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) (annexe I) et les informations les plus récentes (document SM/19/283), la dette publique est jugée viable à moyen terme : le ratio dette/PIB devrait rester à peu près stable au cours des 5 à 10 prochaines années et un ensemble de mesures envisageables permettrait de faire face à l'augmentation de la dette à long terme. Le risque de surendettement d'Haïti est toujours considéré comme « élevé », bien que la notation du risque sur la base du modèle soit « modérée » pour la dette extérieure et la dette globale. Un élément d'appréciation a été retenu pour relever la notation du risque à « élevé » en raison des fragilités institutionnelles d'Haïti, de sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles et du risque élevé de surendettement à long terme faute d'ajustement au cours de ces dernières années.

MESURES À PRENDRE

12. Les entretiens ont principalement porté sur les mesures à prendre immédiatement pour endiguer la COVID-19, protéger et soigner la population, et limiter la détérioration de la situation économique. Les services du FMI ont encouragé les autorités à s'appuyer sur le projet de Politique nationale de protection et de promotion sociale (PNPPS) pour étayer leur riposte à la COVID-19. Les autorités se sont engagées à mettre en œuvre un programme de réforme dans le cadre d'un programme de référence qui visera à renforcer les cadres de politique budgétaire et monétaire, à améliorer l'administration fiscale et la gestion des finances publiques, à remédier aux lacunes de gouvernance, à lutter contre la corruption et à mettre l'accent sur quelques mesures concrètes destinées à mettre en place un dispositif de protection sociale cohérent et à réformer le secteur de l'énergie (voir § 16).

13. Les autorités ont collaboré avec les services du FMI pour établir un cadre budgétaire crédible pour l'exercice 2020. Comme aucune loi de finances n'a été adoptée depuis 2017/18, il a fallu élaborer un budget notionnel pour orienter la politique économique et gérer les besoins de trésorerie, étant donné que le Parlement ne siège pas et ne peut donc pas approuver une loi de finances. Les nouvelles dépenses en matière de santé, de programmes sociaux et de sécurité devraient atteindre 1,6 % du PIB et l'investissement public intérieur financé par le Trésor pourrait augmenter de 0,5 % du PIB, par rapport à un niveau toutefois faible au cours de l'exercice 2019². Les premiers préparatifs des élections prévues pour l'exercice 2021 entraîneront également une augmentation supplémentaire des dépenses de 0,5 % du PIB. Les autorités ne prévoient pas d'accumuler de nouveaux arriérés en 2020 et, dans le cadre des préparatifs aux entretiens préalables à la mise en place d'un programme de référence, dresseront un inventaire des arriérés budgétaires existants et proposeront un plan de restructuration de ces arriérés. Pour ce qui est des besoins de financement bruts de l'ordre de 6,4 % du PIB, 21 % du financement nécessaire devrait être couvert

² D'autres investissements publics financés sur des ressources intérieures pourraient également augmenter de l'ordre de 0,2 % du PIB.

par une aide budgétaire extérieure du FMI (1,3 % du PIB, § 19) tandis que le financement de la banque centrale serait limité au niveau de 26,7 milliards de gourdes atteint à la mi-mars, soit 3,1 % du PIB. Le tableau 3 du texte présente l'écart de financement par rapport aux dernières projections des services du FMI (document SM/19/283)³. Si le soutien budgétaire n'est pas suffisant pour combler le déficit de financement, les autorités pourraient chercher à réduire les dépenses en capital portant sur des investissements non liés à la COVID-19 et mettre en œuvre des mesures permettant de dégager des recettes supplémentaires (voir le document SM/19/283, § 18).

	EB2019		EB2020	
		SM/19/283	Demande FCR	Différence
Recettes et dons	12.1	13.4	12.4	-1.0
Recettes	10.8	10.0	10.2	0.2
Dons	1.4	3.4	2.2	-1.2
Dépenses totales	14.5	15.6	17.5	1.9
dont: liées au COVID-19	NA	NA	1.6	1.6
Transferts (énergie)	2.4	2.4	1.4	-1.0
Élections	NA	NA	0.5	0.5
Autre	12.1	13.2	14.1	0.9
Solde du gouvernement central ^{2/}	-2.4	-2.2	-5.2	-3.0
Transferts à EDH	-1.1	-1.2	-1.2	0.0
Solde global, y compris dons	-3.5	-3.4	-6.4	-3.0
Financement	3.5	3.4	3.6	0.2
Écart de financement	0.0	0.0	2.8	2.8
Financement supplémentaire	NA	NA	1.3	1.3
FCR			1.3	1.3
Autres bailleurs de fonds			À déterminer	
Écart de financement restant	NA	NA	1.5	1.5

Sources: autorités haïtiennes; estimations et projections des services du FMI.
1/ Les consultations au titre de l'article IV de 2019 (SM/19/283) ont été conclues le 24 janvier 2020.
2/ Y compris les dons.

14. À court terme, les services du FMI ont conseillé à la banque centrale de limiter le financement monétaire du déficit et de n'intervenir sur le marché des changes que pour lisser la volatilité. Si un assouplissement temporaire des conditions de liquidité est indiqué dans les circonstances actuelles, comme mentionné ci-dessus, les services du FMI s'attendent néanmoins à ce que la BRH limite le financement monétaire du déficit pour l'ensemble de l'exercice au niveau atteint en mars, soit 27 milliards de gourdes (sans compter les ressources de la FCR que la banque centrale devra rétrocéder à l'État). Ce montant est plus de deux fois supérieur aux 10 milliards de gourdes convenus dans le cadre du Pacte de gouvernance économique et financière. L'instance de contrôle bancaire devrait renforcer le suivi de la solidité financière, accroître la fréquence du dialogue avec les entités réglementées et donner la priorité aux entretiens sur la planification de la continuité des activités et la résilience opérationnelle. Il faudrait encourager les banques à utiliser les réserves dont elles disposent et à coopérer avec les emprunteurs concernés pour envisager une restructuration prudente des prêts. Toutefois, la classification des prêts, les règles de provisionnement et les autres exigences comptables ne devraient pas être assouplies.

15. Il faudra examiner l'incidence des mesures d'urgence à court terme sur l'efficacité et l'intégrité des institutions économiques. Par exemple, au cours des derniers mois, les autorités ont pris des décisions susceptibles de fragiliser la législation et l'efficacité de l'allocation des ressources à terme, notamment en permettant au gouvernement de contourner les normes en vigueur en matière de marchés publics et en rétablissant un monopole d'État sur les importations de

³ Les recettes perçues ont fortement chuté au cours de l'exercice 2019 (voir § 4). Partant de cette base faible, les prévisions concernant le ratio recettes/PIB pour l'exercice 2020 sont légèrement supérieures à celles figurant dans le document SM/19/283, en raison principalement d'une baisse du PIB nominal en dénominateur.

carburants. Dans les conditions particulières qui prévalent actuellement, et compte tenu de l'insuffisance des capacités et de la nécessité de promouvoir des réformes durables, les services du FMI ont souligné l'importance de faire respecter les procédures habituelles d'exécution du budget et de rendre compte de la chaîne de dépenses, à commencer par les dépenses liées à la COVID-19. Cela favoriserait l'amélioration générale des procédures budgétaires habituelles et aiderait également l'administration à assurer un suivi de toutes les dépenses engagées d'urgence, à les comptabiliser et à publier mensuellement les données correspondantes dans le souci de limiter le risque de détournement de fonds publics. Les autorités ont accepté d'établir des rapports mensuels sur l'exécution du budget pour toutes les dépenses liées à la COVID-19 et d'entreprendre a posteriori un audit financier et opérationnel approfondi des opérations liées à la COVID-19. Cela permettra de renforcer les réformes durables des processus budgétaires, de donner des garanties sur l'utilisation du financement extérieur et d'aider les autorités à accroître l'efficacité opérationnelle des interventions d'urgence effectuées à l'avenir.

16. Le renforcement du cadre d'action devrait se poursuivre à l'aide d'un programme de référence. Le programme des autorités devrait être axé sur : i) le rétablissement de la stabilité macroéconomique et des sources de croissance et d'emploi ; ii) la mise en place d'un meilleur dispositif de protection sociale ; et iii) l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption. Pour réduire la domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire et la chaîne d'interaction négative entre le financement monétaire du déficit et l'inflation et la dépréciation du taux de change, les autorités devraient faire en sorte de limiter les déficits du secteur public, notamment les pertes budgétaires considérables liées au secteur des carburants et à l'entreprise publique d'électricité (EDH). Sur le plan social, le programme de référence devrait favoriser la mise en œuvre du nouveau plan national PNPPS (pas encore approuvé), continuer d'étendre la couverture du registre social (SIMAST), établir une structure de gouvernance efficace pour les dépenses sociales et faire avancer les réformes des technologies financières (fintech) afin de faciliter la distribution des transferts monétaires et d'améliorer l'accès aux services financiers. Enfin, le programme viserait à renforcer la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption de 2009, à faire progresser les réformes de gouvernance dans l'ensemble de la fonction publique et à la banque centrale, et à soutenir les efforts déployés pour accroître la transparence des dépenses publiques. Fort de sa prise en charge par les autorités et de l'adhésion d'un grand nombre de parties prenantes, ce programme appuyé par un programme de référence du FMI devrait permettre de mobiliser une aide supplémentaire des donateurs pour combler l'écart de financement résiduel.

MODALITÉS DE L'AIDE AU TITRE DE LA FCR

17. Les services du FMI proposent d'apporter une aide financière à hauteur de 50 % de la quote-part (81,9 millions de DTS) au titre du guichet chocs exogènes de la FCR. Haïti remplit les conditions requises pour bénéficier d'une aide au titre de la FCR. Le pays fait face à un besoin urgent de financement de la balance des paiements, qui, s'il n'est pas satisfait, entraînera immédiatement de graves perturbations sur le plan économique et humanitaire. Il n'est pas possible de mettre en œuvre un programme appuyé par le FMI assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit en raison de l'instabilité politique et des récents troubles sociaux qui ont

entraîné une érosion de la capacité administrative et un affaiblissement des cadres d'action. En outre, une forte incertitude entoure la durée et l'ampleur des répercussions de la COVID-19, les difficultés pratiques liées aux restrictions de voyage, y compris en Haïti, et la nécessité de mener des entretiens plus approfondis, notamment avec des parties prenantes hors administrations publiques, pour passer à un programme assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit au titre de la facilité élargie de crédit (FEC).

18. Les services du FMI considèrent comme approprié un accès à hauteur de 50 % de la quote-part au titre de la FCR. Haïti ne bénéficie actuellement d'aucun accord avec le FMI et présente un encours de dette envers l'institution de 54,6 millions de DTS, soit 33 % de sa quote-part (mars 2020). L'accès de 50 % de la quote-part se situe dans la limite d'accès applicable au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC). Comme indiqué plus haut, Haïti présente une dette jugée viable et une capacité à rembourser le FMI (tableau 5) à ce niveau d'accès. Un décaissement à hauteur de 50 % de la quote-part serait approprié compte tenu de l'engagement explicite des autorités à continuer de chercher à stabiliser l'économie, ainsi que des besoins de financement actuels de la balance des paiements. Ce montant représenterait environ 34 % des besoins supplémentaires de financement extérieur et 47 % des besoins supplémentaires de financement budgétaire. Le reste des besoins de financement extérieur devrait être comblé par d'autres donateurs et par un prélèvement sur les réserves internationales (tableau 1, tableau 1 du texte). Si le besoin de financement de la balance des paiements devait s'accroître sensiblement dans les mois à venir, les autorités pourraient envisager de demander un autre décaissement au titre de la FCR, à condition qu'elles présentent un bilan solide en ce qui concerne l'exécution de la politique économique dans le cadre du programme de référence et qu'elles remplissent les autres conditions requises pour bénéficier d'une aide au titre de la FCR.

19. Le décaissement au titre de la FCR sera versé à la banque centrale et rétrocédé à l'État pour financer le budget. Il aidera les autorités à financer leur riposte à la crise liée à la COVID-19, notamment à acquérir des fournitures médicales et à effectuer des transferts monétaires en faveur des ménages les plus vulnérables. L'accès proposé à hauteur de 50 % de la quote-part, équivalent à 1,3 % du PIB, ne suffit pas pour combler l'écart de financement budgétaire de 2,8 % du PIB. Les autorités cherchent à obtenir une aide supplémentaire pour satisfaire le besoin de financement budgétaire restant de 129 millions de dollars, soit 1,5 % du PIB (tableau 3 du texte). Le reste du déficit de financement budgétaire devrait être comblé au moyen de mesures visant à accroître les recettes et par l'émission de bons du Trésor. **Dans leur lettre d'intention, les autorités confirment qu'elles ont établi un protocole d'accord entre le ministère de l'Économie et des Finances et la banque centrale, dans lequel elles acceptent les conditions de l'accord de rétrocession et définissent clairement leurs fonctions et responsabilités respectives en ce qui concerne le service en temps voulu des obligations financières envers le FMI.**

20. Les autorités ont fait part de leur intention de coopérer avec le FMI et de mener une politique économique judicieuse pour faire face aux répercussions de la COVID-19. Comme mentionné plus haut, Haïti devrait entamer des entretiens avec les services du FMI en vue de mettre en place un programme de référence de six mois dans les semaines à venir, dans l'optique de lancer

ensuite un programme global de réforme économique assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit, afin que le pays puisse sortir de sa situation de fragilité et s'engager sur la voie d'une croissance plus forte, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. Les autorités ont sollicité un allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). Dans le cadre de sa nouvelle méthode par tranches, le FMI accordera un allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC pour une période maximale de six mois à compter de la date du dépôt de la demande (soit du 14 avril au 13 octobre 2020), ou dans la mesure où les ressources disponibles le permettent.

21. Les autorités se sont engagées à continuer de donner suite aux recommandations formulées à l'issue de la dernière évaluation des sauvegardes de la BRH, achevée en août 2019. En effet, le 10 avril 2020, la BRH a appliqué les deux recommandations fondamentales suivantes, qui constituent des mesures préalables au décaissement au titre de la FCR : i) achever l'audit financier et publier les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2019 ; et ii) adopter une décision du conseil d'administration visant à renforcer les dispositions en matière de gouvernance et de reddition de comptes pour la gestion des réserves de change conformément aux recommandations du FMI, en revoyant la composition du comité d'investissement et en modifiant sa charte, en établissant une stricte séparation des responsabilités entre le directeur et les membres du personnel au sein de la direction du portefeuille étranger, et en créant une fonction spécifique de gestion des risques. Les autorités continueront de transmettre aux services du FMI les rapports d'audit de la banque centrale et autoriseront les auditeurs externes de la banque centrale à s'entretenir avec lesdits services. En outre, elles ont l'intention de donner suite à d'autres recommandations issues de l'évaluation des garanties dans le cadre du programme de référence à venir.

22. Les risques pesant sur la capacité de remboursement d'Haïti sont modérés, mais peuvent être atténués par l'intention des autorités de procéder à des réformes dans le cadre d'un programme de référence et d'un programme ultérieur assorti d'un prêt dans les tranches supérieures du crédit. Les autorités ont fait part de leur volonté de poursuivre un dialogue étroit avec le FMI et, comme indiqué dans leur lettre d'intention, sont déterminées à stabiliser la situation macroéconomique et à entreprendre des réformes pour renforcer la gouvernance, accroître les taux d'emploi et de croissance et réduire la pauvreté (encadré 1). Les progrès réalisés dans ces domaines permettront de mobiliser des financements extérieurs concessionnels et des dons de montant élevé qui contribueront à réduire les contraintes de financement et à atténuer les risques pesant sur la capacité de remboursement (tableau 5).

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

23. Haïti fait face à des risques élevés liés à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à des difficultés considérables sur le plan politique. Affaiblie par dix-huit mois d'instabilité politique et de troubles sociaux intermittents, l'économie haïtienne ne dispose d'aucune marge de manœuvre pour résister à la crise actuelle. Le financement monétaire du déficit budgétaire a augmenté d'un

tiers au cours des trois derniers mois, ce qui a entraîné une accélération de l'inflation et une nouvelle dépréciation de la gourde. Sans un soutien extérieur énergique, cette situation serait insoutenable.

24. Les services du FMI souscrivent à la demande d'aide financière au titre de la FCR. Les autorités ont fait part de leur détermination à mettre en œuvre des mesures qui permettront de stabiliser durablement la situation macroéconomique, ce qui serait propice à une réduction de la pauvreté et à une croissance forte et durable, avec l'appui ultérieur d'un programme de référence. L'aide financière du FMI au titre de la FCR devrait être utilisée sous la forme d'un soutien budgétaire pour financer la riposte des autorités à la crise, notamment les dépenses de santé et les dépenses sociales, et permettra de combler une part importante de l'écart de financement budgétaire, avec l'aide d'autres partenaires de développement. Le décaissement proposé à hauteur de 50 % de la quote-part ne devrait compromettre ni la viabilité de la dette d'Haïti ni sa capacité à rembourser le FMI.

25. Les services du FMI engagent les autorités à assurer un suivi rigoureux de toutes les dépenses liées aux interventions d'urgence, à les comptabiliser et à publier les données correspondantes. Il faudrait assurer une comptabilisation et une responsabilisation précises et transparentes en ce qui concerne l'utilisation de l'aide financière pour renforcer la confiance du public. À cet égard, les services du FMI saluent l'engagement des autorités à poursuivre la mise en œuvre des réformes en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption et à lancer une stratégie de réforme économique plus globale. Leur proposition de communiquer mensuellement des informations sur les dépenses liées à la COVID-19 et d'entreprendre un audit financier et opérationnel ex post de la riposte est particulièrement encourageante. Cela permettra de renforcer la transparence et la responsabilisation dans la gestion des finances publiques tout en contribuant à développer les capacités en ce qui concerne l'efficacité des dépenses sociales et des interventions d'urgence des pouvoirs publics.

Tableau 1. Haïti : Principaux Indicateurs Economiques et Financiers, EB2018-25¹

(Exercices budgétaires se terminant le 30 septembre)

PIB nominal (2018) : 9,7 milliards de dollars

PIB par habitant : 890 \$

Population (2016) : 10,847 millions

Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (2012) : 58

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(variation par rapport à l'année précédente, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	1.5	-1.2	-4.0	1.2	1.0	1.1	1.2	1.4
Déflateur du PIB	12.8	17.3	22.2	21.3	18.3	15.3	12.9	10.9
Prix à la consommation (moyenne de la période)	12.9	17.3	22.2	21.3	18.3	15.3	12.9	10.9
Prix à la consommation (fin de période)	13.3	20.1	23.0	20.0	17.0	14.0	12.0	10.0
Secteur extérieur								
Exportations (biens, valeur en dollars, f.à.b.)	8.8	11.4	-15.2	1.8	2.6	2.7	3.4	3.0
Importations (biens, valeur en dollars, f.à.b.)	24.0	-6.4	-14.8	1.8	3.9	2.4	2.4	2.4
Envois de fond (valeur en dollars)	21.1	8.5	-18.3	12.7	7.3	-3.0	-2.8	-0.9
Taux de change réel effectif (fin de période ; + appréciation)	2.8	-10.7
Monnaie et crédit (valeur en gourdes)								
Crédit au secteur privé (en dollars et en gourdes)	12.5	22.6	13.3	22.8	19.5	16.6	14.2	12.4
Base monétaire, (circulation fiduciaire et dépôts en gourdes)	25.8	21.3	17.3	21.8	19.5	16.6	14.2	11.9
Monnaie au sens large (hors dépôts en devises)	13.7	22.0	16.8	22.1	19.5	16.6	14.2	11.9
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Gouvernement central								
Solde global (dons inclus)	-1.7	-2.4	-5.2	-2.9	-2.8	-2.4	-2.5	-2.6
Recettes intérieures	13.0	10.8	10.2	11.4	12.9	13.4	14.0	14.4
Dons	4.3	1.4	2.2	3.8	3.0	3.8	4.6	4.9
Dépenses	19.0	14.5	17.5	18.0	18.7	19.6	21.2	21.8
Dépenses courantes	12.7	12.4	13.3	12.8	13.6	13.3	13.3	13.1
Dépenses en capital	6.2	2.1	4.2	5.2	5.1	6.3	7.9	8.7
Solde global du secteur public non financier ^{1/}	-2.9	-3.5	-6.4	-4.0	-3.9	-3.5	-3.6	-3.7
Épargne et investissement								
Investissement brut	29.0	30.8	27.4	27.5	28.0	29.0	30.0	30.4
dont : investissement public	6.2	2.1	4.2	5.2	5.1	6.3	7.9	8.7
Épargne nationale brute	25.1	29.4	23.7	26.9	27.6	27.6	28.0	27.8
dont : épargne du gouvernement central	0.7	0.9	2.0	2.7	3.2	3.3	3.2	3.3
Solde des transactions extérieures courantes (dons officiels compris)	-3.9	-1.4	-3.7	-0.6	-0.4	-1.4	-2.0	-2.6
Solde des transactions extérieures courantes (dons officiels exclus)	-7.9	-3.5	-5.8	-4.4	-3.5	-5.1	-6.6	-7.5
Exportations de carburant nettes	-10.1	-12.8	-7.2	-7.5	-7.9	-8.1	-8.3	-8.3
Dettes publiques								
Dettes publiques extérieures (moyen et long terme, fin de période)	23.5	27.4	28.0	25.8	23.8	22.9	22.5	22.4
Dettes totales du secteur public (fin de période)	39.9	47.7	51.9	49.9	48.6	47.3	46.8	46.6
Service de la dette publique extérieure ^{2/}	6.1	7.3	9.2	9.0	8.8	8.6	8.3	8.6
(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour mémoire :								
Balance globale des paiements	-39	-190	-338	13	100	105	82	60
Réserves internationales nettes (définition programme)	677	644	268	279	368	430	469	488
Réserves internationales brutes	2,086	2,100	1,872	1,885	1,977	2,069	2,140	2,190
En mois d'importations de l'année suivante	4.8	5.7	4.8	4.7	4.8	4.9	4.9	4.9
PIB nominal (en millions de gourdes)	631,829	732,545	859,287	1,054,976	1,260,768	1,470,033	1,679,466	1,888,510
PIB nominal (millions de dollars)	9,658	8,708	8,601	8,875	9,196	9,531	9,879	10,258
Écart de production (en pourcentage du potentiel)	0.0	-1.4	-5.5	-4.4	-3.5	-2.5	-1.3	0.0

Sources : ministère de l'Économie et des Finances, Banque de la République d'Haïti, Banque mondiale, estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris transferts à l'entreprise d'électricité publique (EDH).

2/ En pourcentage des exportations de biens et de services non facteurs. Y compris allègement de la dette.

Tableau 2a. Haïti : Opérations du Secteur Public Non Financier, EB2018-25
(Exercices budgétaires se terminant le 30 septembre ; en millions de gourdes)

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et dons	109,107	88,998	106,170	159,930	200,379	252,891	313,700	363,480
Recettes intérieures	82,089	79,071	87,630	120,110	162,359	197,462	235,839	271,049
Impôts intérieurs	56,858	53,299	60,422	84,314	117,059	145,231	175,158	198,849
Droits de douane	22,533	20,098	20,850	29,539	37,823	44,101	50,384	60,432
<i>dont</i> : taxes sur les carburants	2,884	52	0	0	0	0	0	0
Autres recettes courantes	2,698	5,674	6,357	6,257	7,478	8,131	10,297	11,767
<i>dont</i> : FNE	2,105	2,068	2,320	2,848	3,404	3,969	4,535	5,099
<i>dont</i> : FER	245	169	199	244	291	487	724	1,003
Dons	27,018	9,927	18,541	39,820	38,020	55,428	77,860	92,431
Appui budgétaire ^{1/}	3,467	0	1,681	10,084	2,330	11,264	12,553	13,756
Dons-projets	23,551	9,927	16,860	29,736	35,690	44,164	65,308	78,675
Total des dépenses ^{2/}	119,965	106,345	150,533	190,020	235,607	287,959	356,374	412,458
Dépenses courantes	80,516	90,896	114,627	135,513	171,762	195,002	223,292	247,379
Traitements et salaires	37,645	40,280	45,774	58,024	71,864	83,792	95,730	107,645
Biens et services	25,312	23,022	32,905	37,979	44,127	51,451	58,781	66,098
Paiements d'intérêts	1,936	3,398	2,662	3,933	4,612	5,125	6,044	7,194
Extérieurs	1,300	1,702	1,748	2,440	2,707	2,881	3,432	4,200
Intérieurs	635	1,696	915	1,493	1,905	2,244	2,612	2,994
Transferts et subventions	15,623	24,195	33,286	35,577	51,159	54,634	62,377	66,442
Secteur hors énergie	11,381	6,766	21,130	15,825	19,164	22,639	26,200	29,838
Secteur de l'énergie ^{3/}	4,243	17,430	12,156	19,753	31,996	31,996	36,537	36,604
Dépenses en capital	39,449	15,449	35,905	54,507	63,844	92,957	133,082	165,079
Financées sur ressources intérieures	15,460	5,264	12,302	19,421	23,013	28,743	39,723	48,634
Financées sur ressources extérieures	23,988	10,186	23,604	35,085	40,831	64,215	93,359	116,445
Solde du gouvernement central (dons compris)	-10,858	-17,347	-44,362	-30,089	-35,228	-35,069	-42,674	-48,978
Dons exclus	-37,877	-27,274	-62,903	-69,909	-73,247	-90,497	-120,535	-141,409
Hors dons et projets financés sur ressources extérieures	-13,888	-17,089	-39,299	-34,824	-32,416	-26,282	-27,176	-24,964
Autres transferts à l'EDH	-7,419	-8,094	-10,290	-11,605	-13,868	-16,758	-18,474	-20,018
Solde primaire du SPNF, dons compris	-16,341	-22,044	-51,990	-37,761	-44,484	-46,702	-55,104	-61,802
Solde global du SPNF, dons compris	-18,277	-25,442	-54,652	-41,694	-49,096	-51,827	-61,148	-68,996
Ajustement (obligations de paiement non réglées)	16,764	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement			12,893	0	0	0	0	0
Financement, SPNF	35,041	25,442	41,759	41,694	49,096	51,827	61,148	68,996
Financement extérieur net	-3,379	-2,836	-2,353	-6,890	-9,084	3,926	9,257	15,088
Prêts (nets)	-3,379	-6,790	-2,353	-5,773	-7,795	5,376	10,855	16,819
Décaissements	1,799	259	6,744	5,349	5,141	20,051	28,051	37,770
Amortissement	-5,178	-7,049	-9,097	-11,122	-12,936	-14,675	-17,196	-20,951
Arriérés (nets)	0	3,954	0	-1,117	-1,289	-1,450	-1,598	-1,731
Financement interne net	38,420	28,278	44,112	48,584	58,180	47,901	51,891	53,908
Système bancaire	34,590	14,665	54,231	63,942	68,814	58,385	59,566	61,583
BRH ^{4/}	24,318	9,591	37,114	12,251	14,640	17,070	19,502	21,930
Banques commerciales	10,272	5,074	17,117	51,691	54,174	41,315	40,064	39,653
Financement non bancaire ^{5/}	3,831	13,613	-10,119	-15,358	-10,634	-10,484	-7,675	-7,675
<i>dont</i> : arriérés intérieurs	0	23,376	0	-4,675	-4,675	-4,675	-4,675	-4,675
Pour mémoire								
Total des coûts de l'EDH dans le secteur public	11,662	12,550	15,543	18,075	20,338	23,228	25,011	26,622
Recettes fiscales perdues et subventions directes sur les carburants	17,222	45,728	31,277	44,702	72,279	87,537	106,301	119,612
Dépenses de santé, d'éducation et d'agriculture	20,744	18,314	17,186	24,264	30,258	36,751	43,666	50,990
PIB nominal	631,829	732,545	859,287	1,054,976	1,260,768	1,470,033	1,679,466	1,888,510

Sources : ministère de l'Économie et des Finances ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris appui budgétaire multilatéral prévu qui pourrait être retardé.

2/ Base engagements, sauf dépenses financées sur ressources intérieures, inscrits sur la base de reconstitutions de comptes de projets.

3/ Y compris paiements au nom de l'EDH pour la génération d'électricité, paiements d'impôts remis à EDH et transferts aux distributeurs de carburant pour maintenir les prix à la pompe.

Il est supposé qu'une réforme du secteur de l'énergie est appliquée au cours des années suivantes.

4/ Les montants comprennent le financement au titre de la FCR pour l'exercice 2020 et l'intégralité de l'allègement de la dette sur deux ans au titre du fonds fiduciaire ARC.

5/ Y compris la variation nette de l'encours des titres d'État détenus par des établissements non bancaires, des chèques non encore encaissés, des crédits aux fournisseurs et des arriérés intérieurs.

Tableau 2b. Haïti : Opérations du Secteur Public Non Financier, EB2018-25
(Exercices budgétaires se terminant le 30 septembre ; en pourcentage du PIB)

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et dons	17.3	12.1	12.4	15.2	15.9	17.2	18.7	19.2
Recettes intérieures	13.0	10.8	10.2	11.4	12.9	13.4	14.0	14.4
Impôts intérieurs	9.0	7.3	7.0	8.0	9.3	9.9	10.4	10.5
Droits de douane	3.6	2.7	2.4	2.8	3.0	3.0	3.0	3.2
<i>dont</i> : taxes sur les carburants	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres recettes courantes	0.4	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
<i>dont</i> : FNE	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
<i>dont</i> : FER	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Dons	4.3	1.4	2.2	3.8	3.0	3.8	4.6	4.9
Appui budgétaire ^{1/}	0.5	0.0	0.2	1.0	0.2	0.8	0.7	0.7
Dons-projets	3.7	1.4	2.0	2.8	2.8	3.0	3.9	4.2
Total des dépenses ^{2/}	19.0	14.5	17.5	18.0	18.7	19.6	21.2	21.8
Dépenses courantes	12.7	12.4	13.3	12.8	13.6	13.3	13.3	13.1
Traitements et salaires	6.0	5.5	5.3	5.5	5.7	5.7	5.7	5.7
Biens et services	4.0	3.1	3.8	3.6	3.5	3.5	3.5	3.5
Paiements d'intérêts	0.3	0.5	0.3	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4
Extérieurs	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Intérieurs	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2
Transferts et subventions	2.5	3.3	3.9	3.4	4.1	3.7	3.7	3.5
Secteur hors énergie	1.8	0.9	2.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6
Secteur de l'énergie ^{3/}	0.7	2.4	1.4	1.9	2.5	2.2	2.2	1.9
Dépenses en capital	6.2	2.1	4.2	5.2	5.1	6.3	7.9	8.7
Financées sur ressources intérieures	2.4	0.7	1.4	1.8	1.8	2.0	2.4	2.6
Financées sur ressources extérieures	3.8	1.4	2.7	3.3	3.2	4.4	5.6	6.2
Solde du gouvernement central (dons compris)	-1.7	-2.4	-5.2	-2.9	-2.8	-2.4	-2.5	-2.6
Dons exclus	-6.0	-3.7	-7.3	-6.6	-5.8	-6.2	-7.2	-7.5
Hors dons et projets financés sur ressources extérieures	-2.2	-2.3	-4.6	-3.3	-2.6	-1.8	-1.6	-1.3
Autres transferts à l'EDH	-1.2	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1
Solde primaire du SPNF, dons compris	-2.6	-3.0	-6.1	-3.6	-3.5	-3.2	-3.3	-3.3
Solde global du SPNF, dons compris	-2.9	-3.5	-6.4	-4.0	-3.9	-3.5	-3.6	-3.7
Ajustement (obligations de paiement non réglées)	2.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement			1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement, SPNF	5.5	3.5	4.9	4.0	3.9	3.5	3.6	3.7
Financement extérieur net	-0.5	-0.4	-0.3	-0.7	-0.7	0.3	0.6	0.8
Prêts (nets)	-0.5	-0.9	-0.3	-0.5	-0.6	0.4	0.6	0.9
Décaissements	0.3	0.0	0.8	0.5	0.4	1.4	1.7	2.0
Amortissement	-0.8	-1.0	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-1.1
Arriérés (nets)	0.0	0.5	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Financement interne net	6.1	3.9	5.1	4.6	4.6	3.3	3.1	2.9
Système bancaire	5.5	2.0	6.3	6.1	5.5	4.0	3.5	3.3
BRH ^{4/}	3.8	1.3	4.3	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Banques commerciales	1.6	0.7	2.0	4.9	4.3	2.8	2.4	2.1
Financement non bancaire ^{5/}	0.6	1.9	-1.2	-1.5	-0.8	-0.7	-0.5	-0.4
<i>dont</i> : arriérés intérieurs	0.0	3.2	0.0	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2
Pour mémoire								
Total des coûts de l'EDH dans le secteur public	1.8	1.7	1.8	1.7	1.6	1.6	1.5	1.4
Recettes fiscales perdues et subventions directes sur les carburants	2.7	6.2	3.6	4.2	5.7	6.0	6.3	6.3
Dépenses de santé, d'éducation et d'agriculture	3.3	2.5	2.0	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7
PIB nominal (en millions de gourdes)	631,829	724,757	859,287	1,054,976	1,260,768	1,470,033	1,679,466	1,888,510

Sources : ministère de l'Économie et des Finances ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris appui budgétaire multilatéral prévu qui pourrait être retardé.

2/ Base engagements, sauf dépenses financées sur ressources intérieures, inscrits sur la base de reconstitutions de comptes de projets.

3/ Y compris paiements au nom de l'EDH pour la génération d'électricité, paiements d'impôts remis à EDH et transferts aux distributeurs de carburant pour maintenir les prix à la pompe.

Il est supposé qu'une réforme du secteur de l'énergie est appliquée au cours des années suivantes.

4/ Les montants comprennent le financement au titre de la FCR pour l'exercice 2020 et l'intégralité de l'allègement de la dette sur deux ans au titre du fonds fiduciaire ARC.

5/ Y compris la variation nette de l'encours des titres d'État détenus par des établissements non bancaires, des chèques non encore encaissés, des crédits aux fournisseurs et des arriérés intérieurs.

Tableau 3. Haïti : Comptes Résumés du Système Bancaire, EB2018-25
(Exercices Budgétaires se terminant le 30 septembre ; en millions de gourdes, sauf indication contraire)

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
I. Banque centrale								
Avoirs extérieurs nets	111,424	145,177	132,010	157,153	194,596	233,648	270,315	302,115
(En millions de dollars)	1,593	1,556	1,224	1,247	1,351	1,455	1,537	1,597
Réserves internationales nettes ^{1/}	677	644	268	279	368	430	469	488
Dépôts en devises des banques commerciales	929	915	960	971	986	1,029	1,072	1,114
Avoirs intérieurs nets	-7,904	-21,835	12,672	19,031	15,956	11,851	10,160	11,869
Crédit net au secteur public non financier	60,682	69,137	105,775	128,026	142,666	159,736	179,238	201,168
<i>dont</i> : créances nettes sur le gouvernement central	61,939	71,530	108,644	130,895	145,535	162,605	182,107	204,037
créances sur le gouvernement central	89,566	107,087	143,191	154,431	168,061	184,122	203,624	225,554
dépôts du gouvernement central	27,628	35,557	34,547	33,537	32,527	31,517	31,517	31,517
<i>dont</i> : allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ADAC du FMI	-5,208	-4,776	0	0	0	0	0	0
Passifs auprès des banques commerciales (hors dépôts en gourdes)	77,597	87,103	105,348	124,239	143,954	167,129	190,322	212,543
Obligations BRH/opérations d'open-market	12,695	1,840	1,840	1,840	1,840	1,840	1,840	1,840
Dépôts en devises des banques commerciales	64,902	85,263	103,508	122,399	142,114	165,289	188,482	210,703
Autre	9,012	-3,869	12,244	15,244	17,244	19,244	21,244	23,244
Base monétaire	101,716	123,342	144,682	176,184	210,552	245,500	280,476	313,984
Monnaie en circulation	47,201	60,700	73,631	91,135	108,913	126,990	145,082	162,415
Dépôts en gourdes des banques commerciales	54,514	62,641	71,051	85,049	101,639	118,510	135,394	151,569
II. Système bancaire consolidé								
Avoirs extérieurs nets	164,520	225,441	255,452	301,395	352,306	401,383	445,223	480,804
(en millions de dollars)	2,351	2,416	2,369	2,392	2,445	2,500	2,532	2,542
<i>dont</i> : avoires extérieurs nets des banques commerciales	759	1,111	1,145	1,145	1,095	1,045	995	945
Avoirs intérieurs nets	142,507	147,074	179,653	229,920	282,651	338,966	400,602	466,073
Crédit au secteur public non financier	50,807	58,821	112,576	186,518	255,332	313,717	373,284	434,867
<i>dont</i> : créances nettes sur le gouvernement central	61,071	75,736	129,967	203,909	272,723	331,109	390,675	452,258
créances sur le gouvernement central	67,221	82,412	136,643	210,585	279,399	337,784	397,351	458,933
dépôts du gouvernement central	6,150	6,675	6,675	6,675	6,675	6,675	6,675	6,675
Crédit au secteur privé	124,628	152,738	172,297	210,239	250,140	290,714	331,320	371,852
En gourdes	75,426	82,548	92,771	112,602	133,456	154,663	175,887	197,072
En devises	49,203	70,190	79,526	97,637	116,683	136,050	155,433	174,780
En millions de dollars	703	752	737	775	810	847	884	924
Autre	-32,928	-64,484	-105,220	-166,837	-222,821	-265,465	-304,002	-340,646
Monnaie au sens large	305,222	372,515	435,105	531,315	634,957	740,349	845,825	946,877
Monnaie en circulation	47,201	60,700	73,631	91,135	108,913	126,990	145,082	162,415
Dépôts en gourdes	97,211	97,363	114,209	139,076	166,205	193,792	221,401	247,852
Dépôts en devises	160,810	214,452	247,266	301,104	359,840	419,567	479,342	536,609
En millions de dollars	2,298	2,298	2,293	2,389	2,498	2,613	2,726	2,837
(variation en pourcentage sur 12 mois)								
Monnaie en circulation	22.7	28.6	21.3	23.8	19.5	16.6	14.2	11.9
Base monétaire	25.8	21.3	17.3	21.8	19.5	16.6	14.2	11.9
Monnaie en gourdes (M2)	22.0	9.5	18.8	22.6	19.5	16.6	14.2	11.9
Monnaie au sens large (M3)	13.7	22.0	16.8	22.1	19.5	16.6	14.2	11.9
Dépôts en gourdes	21.6	0.2	17.3	21.8	19.5	16.6	14.2	11.9
Dépôts en devises	7.2	33.4	15.3	21.8	19.5	16.6	14.2	11.9
Crédit au secteur privé	12.5	22.6	13.3	22.8	19.5	16.6	14.2	12.4
Crédit en gourdes	12.8	8.6	13.3	22.8	19.5	16.6	14.2	12.4
Crédit en devises	12.1	42.7	13.3	22.8	19.5	16.6	14.2	12.4
Pour mémoire :								
Dépôts en devises (en % du total des dépôts privés)	59.2	66.3	66.3	66.7	66.9	67.1	67.3	67.4
Crédit en devises au secteur privé (en % du total)	41.0	47.7	47.7	47.7	47.7	47.7	47.7	47.7
Crédit des banques commerciales au secteur privé (en % du PIB)	19.0	20.1	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4

Sources : Banque de la République d'Haïti ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Définition programme. Hors dépôts en devises des banques commerciales, lettres de crédit, garanties, comptes affectés à des projets et réserves bancaires libellées en dollars.

L'allocation de DTS n'est pas déduite des réserves internationales nettes.

Tableau 4a. Haïti : Balance des Paiements, EB2018-25
(En millions de dollars sur la base d'un exercice budgétaire, sauf indication contraire)

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Compte courant (dons compris)	-373	-123	-316	-52	-41	-131	-195	-264
Compte courant (hors dons)	-759	-304	-501	-387	-318	-491	-653	-766
Balance commerciale	-3,406	-2,996	-2,557	-2,603	-2,718	-2,780	-2,837	-2,898
Exportations de biens	1,079	1,201	1,019	1,038	1,065	1,093	1,131	1,165
<i>dont</i> : industrie d'assemblage	987	1,133	955	973	998	1,025	1,060	1,092
Importations de biens	-4,484	-4,198	-3,576	-3,640	-3,783	-3,873	-3,968	-4,063
<i>dont</i> : combustibles fossiles	-972	-1,112	-619	-666	-727	-776	-818	-856
<i>dont</i> : produits alimentaires	-910	-729	-687	-698	-707	-714	-723	-733
Services (net)	-486	-618	-619	-639	-662	-686	-711	-739
Recettes	701	385	258	355	368	381	395	410
Paiements	-1,187	-1,003	-877	-994	-1,030	-1,067	-1,106	-1,149
Revenu (net)	50	50	26	53	55	57	59	62
<i>dont</i> : paiements d'intérêts	-20	-21	-20	-21	-20	-19	-21	-23
Transferts courants (net)	3,469	3,442	2,835	3,137	3,284	3,278	3,294	3,312
Transferts officiels (net)	386	181	186	335	277	359	458	502
<i>dont</i> : appui budgétaire ^{1/}	53	0	17	85	17	73	74	75
Transferts privés (net)	2,805	3,043	2,486	2,802	3,007	2,918	2,836	2,810
Autres transferts (net)	278	218	163	0	0	0	0	0
Compte de capital et compte financier	353	-113	-22	65	140	236	277	324
Transferts de capitaux	31	15	0	0	30	30	30	30
Flux de capitaux du secteur public (net)	-44	-92	-31	-59	-68	23	58	100
Décaissements de prêt	28	3	68	45	38	130	165	205
Amortissement	-71	-95	-99	-104	-105	-107	-107	-106
Investissement direct étranger (net)	105	75	45	133	138	143	148	154
Banques (net) ^{2/}	152	-79	-34	0	50	50	50	50
Autres postes (net)	109	-32	-2	-9	-9	-9	-9	-9
<i>dont</i> : remboursement d'arriérés ^{5/}	-	-	-	-9	-9	-9	-9	-9
Erreurs et omissions	-19	45	0	0	0	0	0	0
Solde global	-39	-190	-338	13	100	105	82	60
Financement	39	190	338	-13	-100	-105	-82	-60
Variation des avoirs extérieurs nets (+ = baisse)	36	187	338	-13	-100	-105	-82	-60
<i>dont</i> variation en réserves brutes (+ = baisse)	-33	109	229	-13	-92	-92	-71	-50
<i>dont</i> passifs (+ = hausse)	69	78	109	0	-7	-13	-11	-11
Variation des arriérés ^{3/}	87	93	0	0	0	0	0	0
Autres passifs	-6	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement de la dette et allègement de la dette	3	3	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :								
Variation des dépôts de réserve libellés en US\$ à la BRH (+ = baisse)	22	14	-45	-12	-15	-43	-42	-42
Variation des réserves internationales nettes (définition programme) (+ = baisse)	153	33	376	-12	-89	-62	-40	-19
Compte courant (en pourcentage du PIB)	-3.9	-1.4	-3.7	-0.6	-0.4	-1.4	-2.0	-2.6
Hors transferts officiels	-7.9	-3.5	-5.8	-4.4	-3.5	-5.1	-6.6	-7.5
Exportations de biens, f.à.b. (variation en pourcentage)	8.8	11.4	-15.2	1.8	2.6	2.7	3.4	3.0
Importations de biens, f.à.b. (variation en pourcentage)	24.0	-6.4	-14.8	1.8	3.9	2.4	2.4	2.4
Augmentation des arriérés ^{5/}	-	47	-	-	-	-	-	-
Projections pour le prix moyen du pétrole (en US\$/baril, APSP)	68.3	61.4	35.6	37.9	40.9	43.2	45.0	46.4
Service de la dette (en % des exportations de biens et services)	6.1	7.3	9.2	9.0	8.8	8.6	8.3	8.6
Réserves internationales brutes (en millions de dollars) ^{4/}	2,086	2,100	1,872	1,885	1,977	2,069	2,140	2,190
(en mois d'importations de biens et de services de l'année suivante)	4.8	5.7	4.8	4.7	4.8	4.9	4.9	4.9
PIB nominal (millions de dollars)	9,658	8,708	8,601	8,875	9,196	9,531	9,879	10,258

Sources : Banque de la République d'Haïti ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris appui budgétaire multilatéral prévu qui pourrait être retardé.

2/ Variation des avoirs extérieurs nets des banques commerciales.

3/ Y compris la dette envers le Venezuela pour les expéditions de pétrole déjà payées par le gouvernement d'Haïti en gourdes, mais pas encore passées en dollars.

4/ Y compris or.

5/ Y compris arriérés sur les importations de pétrole.

Tableau 4b. Haïti : Balance des Paiements, EB2018-25
(En pourcentage du PIB sur la base d'un exercice budgétaire, sauf indication contraire)

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Compte courant (dons compris)	-3.9	-1.4	-3.7	-0.6	-0.4	-1.4	-2.0	-2.6
Compte courant (hors dons)	-7.9	-3.5	-5.8	-4.4	-3.5	-5.1	-6.6	-7.5
Balance commerciale	-35.3	-34.4	-29.7	-29.3	-29.6	-29.2	-28.7	-28.3
Exportations de biens	11.2	13.8	11.8	11.7	11.6	11.5	11.4	11.4
<i>dont</i> : industrie d'assemblage	10.2	13.0	11.1	11.0	10.9	10.8	10.7	10.6
Importations de biens	-46.4	-48.2	-41.6	-41.0	-41.1	-40.6	-40.2	-39.6
<i>dont</i> : combustibles fossiles	-10.1	-12.8	-7.2	-7.5	-7.9	-8.1	-8.3	-8.3
<i>dont</i> : produits alimentaires	-9.4	-8.4	-8.0	-7.9	-7.7	-7.5	-7.3	-7.1
Services (net)	-5.0	-7.1	-7.2	-7.2	-7.2	-7.2	-7.2	-7.2
Recettes	7.3	4.4	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Paiements	-12.3	-11.5	-10.2	-11.2	-11.2	-11.2	-11.2	-11.2
Revenu (net)	0.5	0.6	0.3	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
<i>dont</i> : paiements d'intérêts	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Transferts courants (net)	35.9	39.5	33.0	35.3	35.7	34.4	33.3	32.3
Transferts officiels (net)	4.0	2.1	2.2	3.8	3.0	3.8	4.6	4.9
<i>dont</i> : appui budgétaire ^{1/}	0.5	0.0	0.2	1.0	0.2	0.8	0.7	0.7
Transferts privés (net)	29.0	34.9	28.9	31.6	32.7	30.6	28.7	27.4
Autres transferts (net)	2.9	2.5	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte de capital et compte financier	3.7	-1.3	-0.3	0.7	1.5	2.5	2.8	3.2
Transferts de capitaux	0.3	0.2	0.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.3
Flux de capitaux du secteur public (net)	-0.5	-1.1	-0.4	-0.7	-0.7	0.2	0.6	1.0
Décaissements de prêt	0.3	0.0	0.8	0.5	0.4	1.4	1.7	2.0
Amortissement	-0.7	-1.1	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-1.1	-1.0
Investissement direct étranger (net)	1.1	0.9	0.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Banques (net) ^{2/}	1.6	-0.9	-0.4	0.0	0.5	0.5	0.5	0.5
Autres postes (net)	1.1	-0.4	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
<i>dont</i> : remboursement d'arriérés ^{5/}	-	-	-	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Erreurs et omissions	-0.2	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-0.4	-2.2	-3.9	0.1	1.1	1.1	0.8	0.6
Financement	0.4	2.2	3.9	-0.1	-1.1	-1.1	-0.8	-0.6
Variation des avoirs extérieurs nets (+ = baisse)	0.4	2.2	3.9	-0.1	-1.1	-1.1	-0.8	-0.6
Variation des réserves brutes (+ = baisse)	-0.3	1.3	2.7	-0.1	-1.0	-1.0	-0.7	-0.5
Passifs (+ = hausse)	0.7	0.9	1.3	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Variation des arriérés ^{3/}	0.9	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres passifs	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette et allègement de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :								
Exportations de biens, f.à.b. (variation en pourcentage)	8.8	11.4	-15.2	1.8	2.6	2.7	3.4	3.0
Importations de biens, f.à.b. (variation en pourcentage)	24.0	-6.4	-14.8	1.8	3.9	2.4	2.4	2.4
Projections pour le prix moyen du pétrole (en US\$/baril, APSP)	68.3	61.4	35.6	37.9	40.9	43.2	45.0	46.4
Hausse des arriérés (en pourcentage du PIB) ^{5/}	-	0.5	-	-	-	-	-	-
Service de la dette (en % des exportations de biens et services)	6.1	7.3	9.2	9.0	8.8	8.6	8.3	8.6
Taux de change nominal	65.4
Réserves internationales brutes (en millions de dollars) ^{4/}	2,086	2,100	1,872	1,885	1,977	2,069	2,140	2,190.0
(en mois d'importations de biens et de services de l'année suivante)	4.8	5.7	4.8	4.7	4.8	4.9	4.9	4.9
PIB nominal (millions de dollars)	9,658	8,708	8,601	8,875	9,196	9,531	9,879	10,258

Sources : Banque de la République d'Haïti ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris appui budgétaire multilatéral prévu qui pourrait être retardé.

2/ Variation des avoirs extérieurs nets des banques commerciales.

3/ Y compris la dette envers le Venezuela pour les expéditions de pétrole déjà payées par le gouvernement d'Haïti en gourdes, mais pas encore passées en dollars.

4/ Y compris or.

5/ Y compris arriérés sur les importations de pétrole.

Tableau 5. Haïti : Indicateurs de la Capacité à Rembourser le FMI (Crédits Existants et Proposés) 2018/19 - 2026/27
(Unités indiquées)

	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025	EB2026	EB2027
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant (en millions de DTS)									
Principal	7.7	5.6	8.0	8.4	9.0	8.2	7.7	6.1	3.1
Intérêts	0.4	0.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant et prospectif (en millions de DTS)									
Principal	7.7	5.6	8.0	8.4	9.0	8.2	7.7	22.5	19.5
Intérêts	0.4	0.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Total des obligations sur la base du crédit existant et prospectif									
En millions de DTS	8.1	5.8	8.4	8.8	9.4	8.6	8.1	22.9	19.8
En millions de dollars	11.2	8.0	11.6	12.3	13.1	12.0	11.4	32.2	27.9
En pourcentage :									
des exportations	0.9	0.8	1.1	1.1	1.2	1.0	0.9	2.5	2.1
des recettes du gouvernement	1.0	0.7	0.9	0.9	0.9	0.7	0.6	1.4	1.1
des réserves	0.5	0.4	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	1.5	1.3
du service de la dette	9.8	6.5	9.3	9.8	10.4	9.1	7.8	20.7	16.7
de la quote-part	4.9	3.5	5.1	5.4	5.7	5.2	4.9	14.0	12.1
Encours du crédit envers le FMI (fin de période)									
En millions de DTS	58.4	132.4	124.5	116.1	107.0	98.8	91.1	68.6	49.1
En millions de dollars	80.7	182.9	172.7	161.6	149.4	138.3	128.0	96.4	69.0
En pourcentage :									
des exportations	6.7	17.3	16.0	14.7	13.2	11.8	10.6	7.5	5.2
des recettes du gouvernement	8.6	19.6	17.1	14.5	12.6	11.1	9.7	6.6	4.5
des réserves	3.8	9.1	8.8	8.1	7.3	6.6	6.2	4.5	3.3
de la quote-part	35.6	80.8	76.0	70.8	65.3	60.3	55.6	41.9	30.0
Pour mémoire :									
Exportations ^{1/2/}	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3	1.3
Recettes du gouvernement ^{1/3/}	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2	1.3	1.3	1.5	1.5
Réserves ^{1/4/}	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1
Service de la dette ^{1/}	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2
Quote-part (en millions de DTS)	163.8	163.8	163.8	163.8	163.8	163.8	163.8	163.8	163.8
PIB ^{1/}	8.7	8.7	9.0	9.3	9.6	9.9	10.4	11.1	11.5

Sources : autorités haïtiennes ; estimations et projections des services du FMI.

Note : les données portent sur l'exercice budgétaire d'Haïti, qui commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre.

1/ En milliards de dollars.

2/ Exportations de biens et services.

3/ Recettes intérieures du gouvernement central.

4/ Réserves internationales liquides brutes, fin de période.

Tableau 6. Haïti : Besoins et Sources de Financement Extérieur, EB2018–25
(En millions de dollars sur la base d'un exercice budgétaire, sauf indication contraire) ^{1/}

	EB2018	EB2019	EB2020	EB2021	EB2022	EB2023	EB2024	EB2025
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Obligations	830	399	600	491	423	598	759	871
Déficit du compte courant, hors dons	759	304	501	387	318	491	653	766
Amortissement de la dette, hors remboursement au FMI	71	95	99	104	105	107	107	106
Sources	830	399	489	490	423	598	759	871
Transferts de capital, hors transferts officiels	31	15	0	0	30	30	30	30
Investissement direct étranger	105	75	45	133	138	143	148	154
Décaissements officiels, hors appui budgétaire	361	184	236	295	298	416	549	633
<i>dont</i> : prêts-projet	28	3	68	45	38	130	165	205
Autres flux, y compris banques commerciales (net)	242	-65	-36	-9	41	41	41	41
Appui budgétaire officielle ^{2/}	53	0	17	85	17	73	74	75
Variation des avoirs extérieurs nets de la banque centrale (+ = baisse) ^{3/}	36	187	227	-13	-100	-105	-82	-60
<i>dont</i> : variation des obligations existantes envers le FMI (+ = baisse)	-12	-15	-2	0	-7	-13	-11	-11
<i>dont</i> : variation des arriérés ^{4/}	87	93	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement de la dette et allègement de la dette, hors FMI	3	3	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel	0	0	111	0	0	0	0	0
<i>dont</i> : décaissement du FMI au titre de la FCR	0	0	111	0	0	0	0	0
Pour mémoire :								
Réserves internationales brutes ^{5/}	2,086	2,100	1,872	1,885	1,977	2,069	2,140	2,190
(en mois d'importations de biens et de services de l'année suivante)	4.8	5.7	4.8	4.7	4.8	4.9	4.9	4.9

Sources : Banque de la République d'Haïti ; estimations et projections des services du FMI.

1/ La somme des composantes peut ne pas correspondre exactement aux totaux, car certains chiffres ont été arrondis.

2/ Y compris appui budgétaire multilatéral prévu qui pourrait être retardé.

3/ Hors financement exceptionnel.

4/ Y compris la dette envers le Venezuela pour les expéditions de pétrole déjà payées par le gouvernement d'Haïti en gourdes, mais pas encore passées en dollars.

5/ Y compris or.

Appendice I. Lettre d'intention

Port-au-Prince, Haïti

Le 10 avril 2020

Mme Kristalina Georgieva
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington D.C. 20431

Madame la Directrice générale,

1. Le 19 mars 2020, le gouvernement d'Haïti a déclaré l'état d'urgence pour prévenir la propagation de la pandémie mondiale de COVID-19. Bien que seuls 30 cas et 2 décès aient été confirmés au 9 avril, notre système de santé est largement sous-équipé pour faire face à une telle pandémie, avec seulement 124 lits en soins intensifs pour une population de 10,7 millions d'habitants. Compte tenu de la menace de catastrophe humaine liée à la propagation de la COVID-19, notre gouvernement a décidé de fermer toutes les frontières et de mettre fin à l'accostage des bateaux de croisière et des navires commerciaux, et de suspendre tous les vols commerciaux internationaux (à l'exception des vols de marchandises et des vols humanitaires). Le Président a en outre pris un décret exécutif qui instaure un couvre-feu de 20 heures à 5 heures du matin. Toutes les usines, écoles et universités du pays sont fermées, à l'exception des entités assurant des services essentiels (pharmacies, centres médicaux, etc.). L'administration fonctionne à moitié de ses capacités, en mettant en place des rotations et des accords de télétravail lorsque cela est possible.

2. Cette évolution défavorable a et aura de graves répercussions sur l'économie haïtienne et pourrait toucher de plein fouet la population, déjà éprouvée par les difficultés économiques et la pauvreté. Selon nos projections préliminaires, le PIB réel pourrait diminuer de 4,0 % en 2020, ce qui représenterait une autre année de contraction après un taux de -1,2 % en 2019 et une révision à la baisse par rapport à la projection d'avant la pandémie, qui était déjà négative (-0,4 %). Ces perspectives défavorables sont dues en grande partie à une détérioration importante des envois de fonds internationaux, qui représentent plus de 34 % du PIB, à la réduction des exportations textiles vers les États-Unis, à une baisse de la production agricole et à de nouvelles perturbations dans les transports, les services financiers et l'économie informelle.

3. Afin d'éviter une nouvelle spirale baissière pour notre économie et les conditions de vie de notre population, notre gouvernement a pris diverses mesures, dont les suivantes :

- Transferts monétaires en faveur de 1 500 000 familles ;
- Distribution de rations d'aliments secs aux familles vulnérables, dont la plupart vivent avec moins de 2 dollars par jour, soit l'équivalent d'environ 60 % de la population ;
- Paiement de la moitié du salaire de 58 000 travailleurs dans l'industrie de la sous-traitance (textile) ;

- Paiement des salaires de la plupart des enseignants et professeurs ;
- Subventions aux secteurs des transports et de l'assainissement ;
- Report de trois mois (à juin 2020) de la date butoir de déclaration d'impôts.

4. En outre, la banque centrale a pris des mesures pour assouplir les conditions de liquidité du système financier. Elle a notamment abaissé les taux de refinancement et de référence, et réduit les réserves obligatoires en monnaie nationale.

5. Les secteurs budgétaire et extérieur seront fortement touchés, notamment en raison des mesures que nous prenons pour endiguer la propagation de la pandémie. Les maigres ressources budgétaires doivent être réaffectées aux dépenses essentielles qui visent à contenir et à éradiquer la maladie (notamment celles consacrées aux fournitures, installations et équipements médicaux), à préparer le traitement des malades et à accroître l'aide sociale aux personnes les plus vulnérables. Le déficit budgétaire devrait atteindre 6,4 % du PIB au cours de l'exercice 2020, soit 3,0 % du PIB de plus que prévu. La diminution des envois de fonds et des exportations textiles, la baisse des investissements directs étrangers et l'augmentation des importations liées à la santé pèseront lourdement sur notre balance des paiements. Nous estimons que ces pressions pourraient réduire les réserves internationales brutes de 338 millions de dollars, malgré une baisse prévue de 15 % de la valeur des importations à la suite de la chute des prix des carburants et de la contraction de la demande intérieure. Cette situation n'est pas tenable compte tenu de l'extrême vulnérabilité et fragilité du pays.

6. Dans ce contexte, et au vu des besoins impérieux de financement de la balance des paiements, le gouvernement d'Haïti demande au FMI un financement d'urgence au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant de 81,9 millions de DTS, soit 50 % de la quote-part du pays. Ce décaissement contribuera à combler les écarts de financement extérieur et budgétaire en 2020. Nous avons l'intention de ne mettre en place ou intensifier aucune restriction concernant le régime de change ou le commerce (aux fins du financement de la balance des paiements), ou aucune autre mesure qui aggraverait ces difficultés. En outre, le ministère de l'Économie et des Finances a signé un protocole d'accord avec la banque centrale (BRH), dans lequel sont convenues les conditions d'un accord de rétrocession entre la BRH et ledit ministère, et précisés les rôles et responsabilités de chacun pour assurer le service en temps voulu des obligations financières envers le FMI en prévision du décaissement au titre de la FCR. En outre, nous sommes convaincus que la participation du FMI à l'effort international visant à aider Haïti à faire face à cette pandémie contribuera à promouvoir la stabilité et la confiance dans notre secteur financier. À cet égard, nous sollicitons l'aide d'autres partenaires pour le développement et avons reçu des marques de soutien de la part de l'Union européenne, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID).

7. Nous tenons à souligner que, si nous envisageons d'accroître les dépenses pour répondre à la situation d'urgence due à la pandémie, nous sommes néanmoins conscients de la nécessité de maîtriser les déséquilibres budgétaires qui pourraient mettre en péril la stabilité macroéconomique. Dans cet esprit, nous sommes déterminés à mettre en œuvre un programme

de réforme économique plus complet qui vise à réduire la pauvreté et à favoriser une croissance plus forte et plus inclusive. Nous avons déjà entamé des entretiens avec vos services sur un ensemble de mesures qui pourraient être appuyées par un programme de référence. Ces discussions reprendront immédiatement après la conclusion de l'examen de notre demande de décaissement au titre de la FCR. Le soutien apporté dans le cadre d'un programme de référence nous aiderait à mettre l'accent sur un ensemble efficace de réformes fondamentales visant à rétablir la stabilité macroéconomique, à assurer la viabilité budgétaire, à mettre en place un meilleur dispositif de protection sociale, à réformer le secteur de l'énergie et à renforcer la gouvernance dans tous les domaines du service public.

8. Nous nous engageons à procéder à un rééquilibrage budgétaire progressif qui garantira la viabilité des finances publiques et de la dette à moyen terme et mettra fin au financement monétaire du déficit. En effet, l'objectif serait de mettre fin à la domination de la politique budgétaire qui a provoqué des effets de rétroaction négatifs du financement monétaire du déficit sur l'inflation et la dépréciation du taux de change en limitant les déficits du secteur public, notamment les pertes importantes liées au secteur de l'énergie. À cette fin, nous ferons en sorte d'accroître les recettes intérieures grâce à des réformes de l'administration douanière et fiscale, d'augmenter le recouvrement des paiements de l'entreprise Électricité d'Haïti et d'accroître l'efficacité de l'entreprise, de réduire les arriérés et d'adopter un plan pour assainir ou restructurer les encours, et d'améliorer la gestion des finances publiques, notamment en maîtrisant mieux les dépenses.

9. L'un des principaux axes du programme de réforme que nous envisageons de mettre en place consisterait à renforcer le dispositif de protection sociale. Le programme appuierait la mise en œuvre de la nouvelle politique nationale de protection et de promotion sociale (PNPPS). Nous chercherons également à approfondir l'inclusion financière à l'aide notamment des technologies financières et de la mise en place d'infrastructures de transfert d'argent mobile dans le cadre d'une démarche globale visant à renforcer et à systématiser les moyens de distribution des transferts monétaires en faveur des ménages vulnérables.

10. Nous avons également l'intention d'intensifier nos efforts de lutte contre la corruption et de poursuivre la mise en œuvre des réformes de gouvernance, notamment au moyen de cycles budgétaires plus complets, plus transparents et mieux gérés et de systèmes de notification statistique améliorés, tant au ministère de l'Économie et des Finances qu'à la banque centrale. À cet égard, nous renforcerons immédiatement la communication courante des données budgétaires en documentant mieux les différentes phases d'exécution des dépenses publiques liées à la COVID-19, grâce à l'élaboration de rapports mensuels sur l'exécution du budget pour toutes ces dépenses. Nous appliquerons ensuite ces réformes au reste du budget dans le cadre d'un programme de référence et, à terme, d'un nouveau programme appuyé par le FMI. En outre, nous procéderons a posteriori à un audit financier et opérationnel approfondi de toutes les opérations liées à COVID-19. Ces efforts contribueront à améliorer la reddition de comptes et la transparence dans la gestion des finances publiques et nous permettront également de tirer des conclusions utiles sur les moyens de mettre en place un meilleur dispositif de protection sociale

et de renforcer nos capacités de réaction aux situations d'urgence.

11. Nous espérons poursuivre rapidement nos entretiens avec le FMI sur la mise en place d'un programme de référence au lendemain de l'approbation de la demande de décaissement au titre de la FCR, dans l'optique de parvenir à un accord et à l'approbation d'un programme de référence le plus rapidement possible et au plus tard au début du mois de mai.

L'objectif à terme serait de passer d'un programme de référence à un programme à moyen terme assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), une fois le programme de référence achevé. À la lumière des récentes délibérations entre les pays membres du FMI, nous avons également demandé l'aide du FMI au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC).

12. Nous nous engageons à continuer de donner suite aux recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes achevée par les services du FMI en 2019. À cet égard, le conseil d'administration de la BRH a mis en œuvre, en tant que mesures préalables, les deux recommandations essentielles suivantes avant la réunion du conseil concernant la demande de décaissement au titre de la FCR : i) il a achevé l'audit financier et publié les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 ; et ii) il a adopté une décision visant à renforcer les dispositions en matière de gouvernance et de reddition de comptes pour la gestion des réserves de change, en revoyant la composition du comité d'investissement et en modifiant sa charte, en établissant une stricte séparation des responsabilités entre le directeur et les membres du personnel au sein de la direction du portefeuille étranger, et en créant une fonction spécifique de gestion des risques. Nous nous engageons également à continuer de transmettre aux services du FMI les rapports d'audit de la banque centrale nécessaires et à autoriser les auditeurs externes de la banque centrale à s'entretenir avec lesdits services. Nous avons l'intention de donner suite à d'autres recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes dans le cadre du programme de référence à venir.

13. Nous autorisons le FMI à publier la présente lettre d'intention, ainsi que le rapport des services du FMI sur la demande d'un décaissement au titre de la FCR.
Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de ma très haute considération.

/s/

Michel Patrick Boisvert
Ministre de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Économie et des Finances

/s/

Jean Baden Dubois
Gouverneur de la Banque de la
République d'Haïti
Banque de la République d'Haïti



HAÏTI

Le 13 Avril 2020

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par
Patricia Alonso-Gamo,
Jeromin Zettelmeyer
(FMI), et **Marcello**
Estevão (IDA)

Rédigé par les services du Fonds Monétaire International et de l'Association Internationale de Développement.

Haïti : Analyse de Viabilité de la Dette Réalisée Conjointement par la Banque Mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	Élevé
Risque de surendettement global	Élevé
Niveau de détail de la notation du risque	La dette est viable à moyen terme. La viabilité de la dette à long terme repose sur un assainissement des finances publiques, notamment sur une hausse des recettes intérieures.
Élément d'appréciation	Oui : Probabilité élevée de dépassements considérables et prolongés des seuils à partir de 2033.
Projections macroéconomiques	Par rapport à l'AVD de décembre 2019, la croissance à court terme a été révisée à la baisse et l'inflation a été révisée à la hausse. Le déficit budgétaire prévu en pourcentage du PIB est supérieur de 0,3, 0,8 et 0,9 %, respectivement, pour l'exercice 2020, 2021–24 et 2025–35. Le déficit du compte courant prévu est plus élevé à court terme, mais inférieur de 0,5 % du PIB en moyenne pour la période 2025–35.
Stratégie de financement	Les futurs besoins de financement brut devraient être couverts par des ressources intérieures (avec le refinancement des avances accordées par la banque centrale à l'administration centrale) et extérieures. Le financement intérieur restant sera apporté sous la forme de bons du Trésor à court terme détenus par les banques commerciales. Le financement de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État devrait être principalement concessionnel.
Outils de réalisme utilisés	Les hypothèses de référence sont crédibles et l'ajustement budgétaire prévu est réaliste.
Notation mécanique du risque d'après l'AVD extérieure	Risque modéré
Notation mécanique du risque d'après l'AVD publique	Risque modéré

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) a été réalisée conformément au cadre de viabilité de la dette (CVD) établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu (PFR).¹ Elle met à jour l'AVD qui a été réalisée pour les consultations de 2019 au titre de l'article IV.²

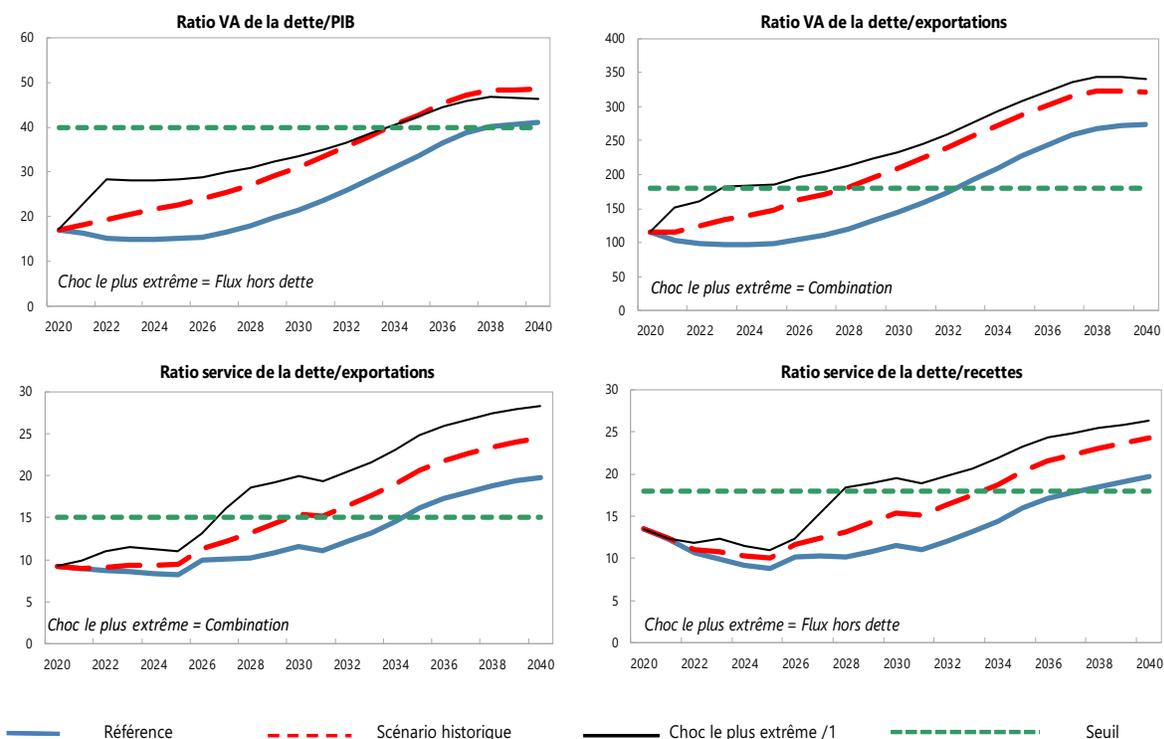
Le risque de surendettement d'Haïti est considéré comme « élevé », bien que la notation du risque sur la base du modèle pour la dette extérieure et la dette publique globale soit « modérée ». Un élément d'appréciation a été retenu pour relever la notation du risque de « modéré » à « élevé » en raison de la forte probabilité de dépassement de seuils dans le scénario de référence à partir de l'exercice 2033, ainsi que des fragilités institutionnelles d'Haïti et de son extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Haïti est un pays qui souffre de fragilités, de conflits et de violence (FCV), d'après la définition de la Banque mondiale, et il ressort des tests de résistance adaptés que la notation de risque est fortement vulnérable aux chocs dûs à une catastrophe naturelle, qui, statistiquement, sont très fréquents.

Toutefois, compte tenu de la dette publique modérée et de sa trajectoire globalement stable pour les dix prochaines années, la dette publique semble être viable.

¹ Note d'orientation sur le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu établi conjointement par le FMI et la Banque mondiale, février 2018.

² La présente AVD part de l'hypothèse que le service de la dette envers le FMI arrivant à échéance au cours des 24 mois suivant le 14 avril 2020 sera couvert par le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC), sous réserve des ressources disponibles et des décisions du conseil d'administration.

Graphique 1. Haïti : Indicateurs de la Dette Extérieure Contractée ou Garantie par l'État selon Divers Scénarios, 2020-2040



Adaptation des paramètres par défaut		
	Volume	Interactions
Tests adaptés		
Ensemble des passifs cond.	Non	
Catastrophes naturelles	Oui	Non
Prix des produits de base ^{2/}	s.o.	s.o.
Financement sur le marché	s.o.	s.o.

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Personnalisées
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.7%	1.7%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne	5	5

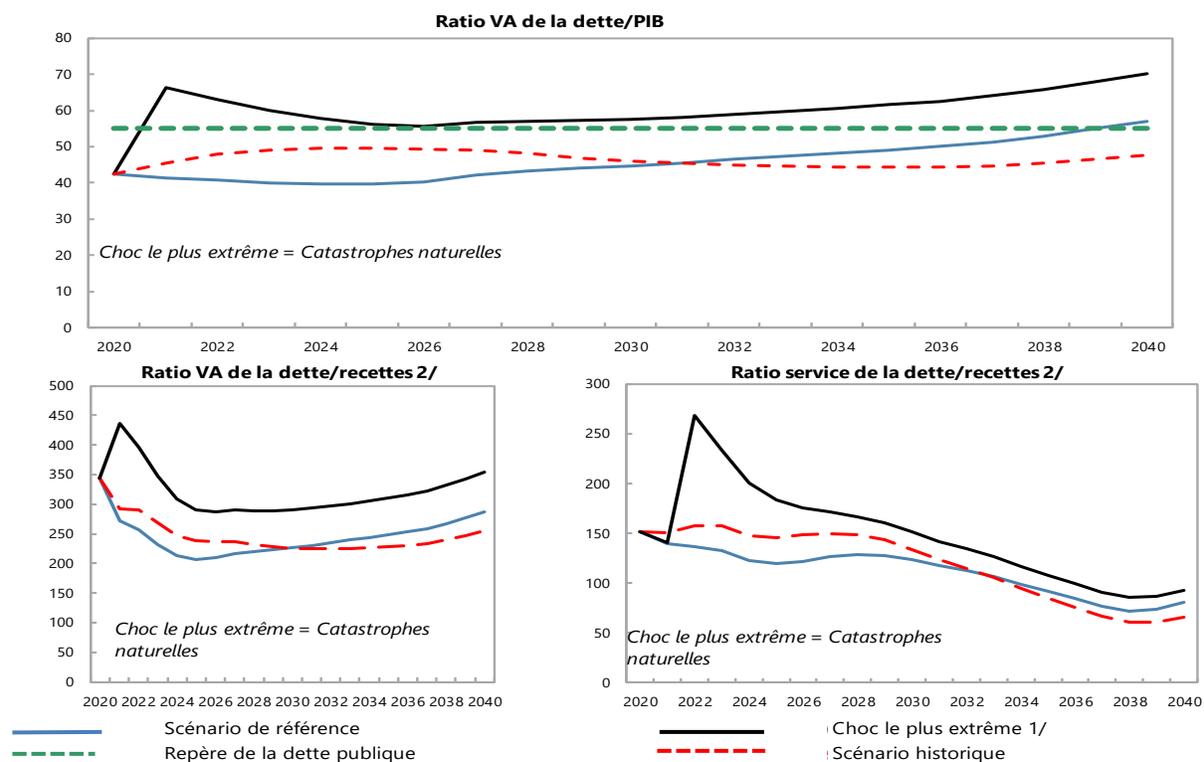
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se fondent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Haïti : Indicateurs d'Endettement Public selon Divers Scénarios, 2020-2040



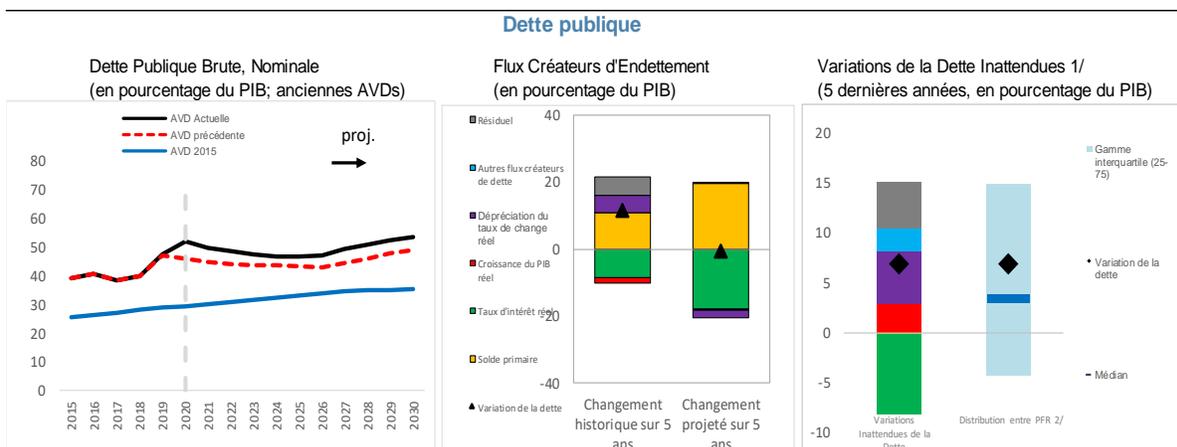
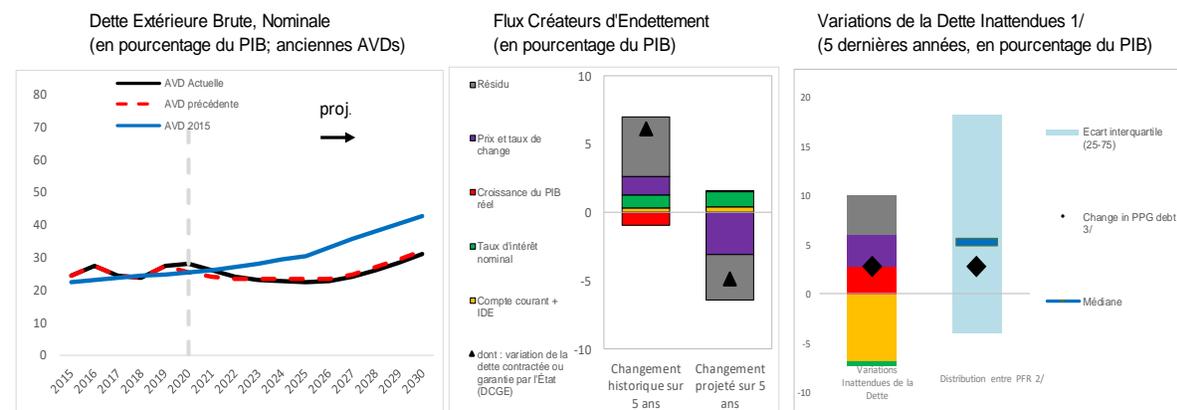
Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	8%	8%
Dette intérieure à moyen et long terme	0%	0%
Dette intérieure à court terme	92%	92%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.7%	1.7%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne	5	5
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	0.0%	0.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	1
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	-11.0%	-11.0%

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

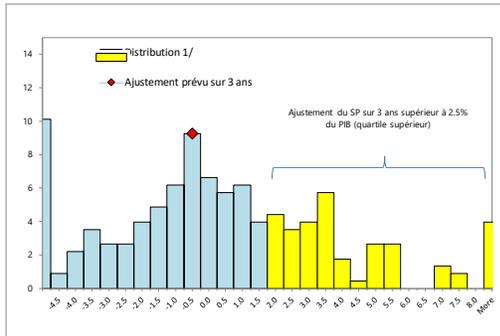
Graphique 3. Haïti : Moteurs de la Dynamique de la Dette - Scénario de Référence Dette Extérieure



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.
 2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.
 3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

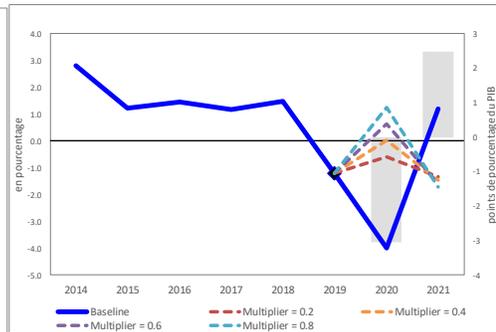
Graphique 4. Haïti : Outils de Réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (points de pourcentage du PIB)



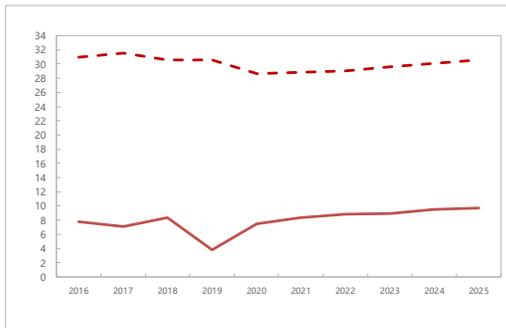
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



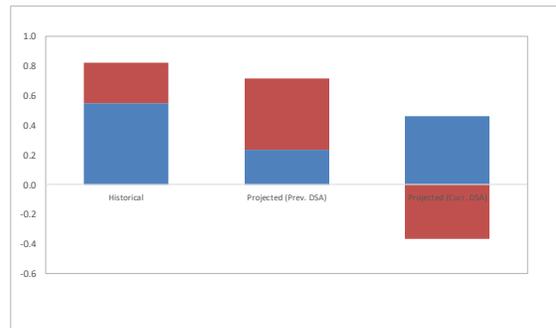
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé (en pourcentage du PIB)



— Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Tableau 1. Haïti : Cadre de Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de Référence, 2017-2040
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	24.2	23.5	27.4	28.0	25.8	23.8	22.9	22.5	22.4	30.8	55.8	20.1	25.2
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	24.2	23.5	27.4	28.0	25.8	23.8	22.9	22.5	22.4	30.8	55.8	20.1	25.2
Variation de la dette extérieure	-3.2	-0.7	3.9	0.6	-2.2	-2.0	-0.9	-0.4	-0.1	2.4	0.2		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-4.9	-0.4	3.1	4.3	-1.2	-1.3	-0.4	0.2	0.8	0.6	0.8	1.6	0.5
Déficit extérieur courant hors intérêts	0.8	3.7	1.2	3.4	0.3	0.2	1.2	1.8	2.3	2.4	2.3	3.6	2.0
Déficit de la balance des biens et services	36.0	40.3	41.5	36.9	36.5	36.8	36.4	35.9	35.5	36.0	35.8	37.8	36.2
Exportations	19.8	18.4	18.2	14.8	15.7	15.6	15.5	15.4	15.4	14.9	15.1		
Importations	55.8	58.7	59.7	51.8	52.2	52.3	51.8	51.4	50.8	50.8	50.8		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-34.3	-35.9	-39.5	-33.0	-35.3	-35.7	-34.4	-33.3	-32.3	-32.5	-31.8	-33.6	-33.4
<i>dont : officiels</i>	-4.6	-4.0	-2.1	-2.2	-3.8	-3.0	-3.8	-4.6	-4.9	-4.8	-4.6		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	-0.9	-0.7	-0.8	-0.5	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-1.0	-1.6	-0.7	-0.8
IDÉ nets (négatifs = entrées)	-4.5	-1.1	-0.9	-0.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.8	-1.8	-1.8	-1.6
Dynamique endogène de la dette 2/	-1.2	-2.9	2.8	1.3	-0.1	0.0	0.0	-0.1	-0.1	0.0	0.3		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	1.0		
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.3	-0.3	0.3	1.1	-0.3	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-1.1	-2.8	2.3										
Résiduel 3/	1.7	-0.3	0.8	-3.6	-0.9	-0.7	-0.5	-0.6	-0.8	1.8	-0.6	-0.7	-0.2
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-1.7	-0.9	-1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	16.1	17.1	16.2	15.2	14.9	14.9	15.1	21.6	41.1		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	88.6	115.5	103.5	97.8	96.6	96.4	98.3	145.1	273.3		
Ratio service de la dette CGE/exportations	5.7	6.1	7.3	9.2	8.9	8.8	8.6	8.4	8.2	11.6	19.8		
Ratio service de la dette CGE/recettes	8.0	8.6	12.3	13.5	12.3	10.6	9.9	9.2	8.8	11.5	19.6		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	-210.9	356.4	142.3	368.7	22.8	8.4	95.6	153.2	215.3	253.7	462.6		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	1.2	1.5	-1.2	-4.0	1.2	1.0	1.1	1.2	1.4	1.4	1.4	1.4	0.8
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	4.2	13.2	-8.7	2.9	2.0	2.6	2.5	2.4	2.4	0.4	0.4	1.7	1.4
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	0.7	1.0	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.1	1.6	1.9	0.5	1.1
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	3.2	6.9	-10.9	-19.5	9.1	2.9	2.9	3.5	3.2	1.8	2.4	4.9	0.6
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	11.7	20.9	-8.3	-14.4	4.1	3.8	2.7	2.7	2.7	1.8	1.8	7.6	0.9
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	35.4	35.4	30.7	30.7	30.7	30.7	30.7	...	31.6
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	14.0	13.0	10.8	10.2	11.4	12.9	13.4	14.0	14.4	14.9	15.2	12.9	13.6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	1186.1	-2965.9	-6672.2	253.1	380.0	314.8	359.4	458.0	502.1	534.9	607.9		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	2.9	4.0	3.2	4.2	5.1	5.5	6.1	5.5	...	4.9
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	67.3	92.4	92.3	81.6	81.6	79.9	67.9	72.3	...	77.9
PIB nominal (milliards de dollars EU)	8,409	9,658	8,708	8,601	8,875	9,196	9,531	9,879	10,258	11,088	13,205		
Croissance du PIB nominal en dollars	5.4	14.9	-9.8	-1.2	3.2	3.6	3.6	3.6	3.8	1.8	1.8	3.1	2.2
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	16.1	17.1	16.2	15.2	14.9	14.9	15.1	21.6	41.1		
En pourcentage des exportations	88.6	115.5	103.5	97.8	96.6	96.4	98.3	145.1	273.3		
Ratio service de la dette/exportations	5.7	6.1	7.3	9.2	8.9	8.8	8.6	8.4	8.2	11.6	19.8		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	1406.0	1474.9	1441.5	1401.0	1423.8	1471.2	1548.0	2390.7	5433.7		
(VAT - VAT-1)/PIBT-1 (en pourcentage)	0.8	-0.4	-0.5	0.2	0.5	0.8	2.2	1.2	1.2		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	4.0	4.4	-2.7	2.8	2.5	2.2	2.1	2.2	2.4	0.0	2.1		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $r - g - p(1+g) + E\alpha(1+r)/(1+g+p+gp)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en SEU, E = appréciation nominale de la monnaie locale, et α = part de la dette extérieure libellée en monnaie locale dans la dette extérieure totale.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Critère de résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Non

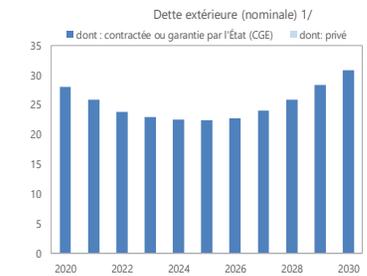
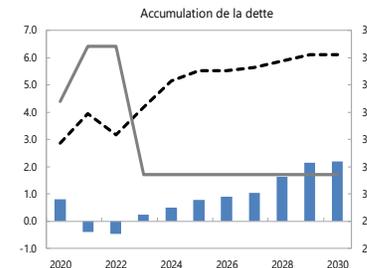


Tableau 2. Haïti : Cadre de Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scénario de Référence, 2017-2040
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario historique	Projections
Dette du secteur public 1/	38.3	39.9	47.7	51.9	49.9	48.6	47.3	46.8	46.6	53.6	70.9	35.6	49.5
dont : libellée en devises	24.2	23.5	27.4	28.0	25.8	23.8	22.9	22.5	22.4	30.8	55.8	20.1	25.2
Variation de la dette du secteur public	-2.5	1.6	7.7	4.3	-2.0	-1.3	-1.2	-0.5	-0.2	1.3	1.7		
Flux générateurs d'endettement identifiés	-5.4	0.5	4.8	3.0	-1.7	-1.0	-1.0	-0.3	0.0	1.5	1.7	2.2	0.6
Déficit primaire	0.7	2.6	3.0	6.1	3.6	3.5	3.2	3.3	3.3	2.8	2.2	3.4	3.5
Recettes et dons	17.7	17.3	12.1	12.4	15.2	15.9	17.2	18.7	19.2	19.7	19.8	19.1	17.9
dont : dons	3.7	4.3	1.4	2.2	3.8	3.0	3.8	4.6	4.9	4.8	4.6		
Dépenses primaires (hors intérêts)	18.4	19.9	15.2	18.4	18.7	19.4	20.4	22.0	22.5	22.6	21.9	22.5	21.4
Dynamique automatique de la dette	-6.0	-2.1	1.8	-3.0	-5.3	-4.6	-4.1	-3.6	-3.2	-1.3	-0.5		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-2.1	-2.3	-2.1	-2.1	-4.8	-4.2	-3.8	-3.3	-3.0	-1.8	-1.3		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-1.6	-1.7	-2.5	-4.1	-4.2	-3.7	-3.2	-2.8	-2.3	-1.1	-0.4		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-0.5	-0.6	0.5	2.0	-0.6	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.7	-1.0		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-4.0	0.2	3.8		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	2.9	1.1	3.0	0.3	-0.8	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5	0.3	0.9	-0.7	-0.2
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	38.2	42.5	41.3	40.8	40.0	39.7	39.7	44.7	56.9		
Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)	314.5	343.7	272.5	256.5	232.4	212.7	206.4	226.4	287.6		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	72.6	73.1	121.7	152.0	139.5	137.0	132.2	122.3	119.8	123.3	80.6		
Besoin de financement brut 4/	13.5	15.2	17.8	24.8	24.7	25.3	25.9	26.1	26.3	27.2	18.1		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	1.2	1.5	-1.2	-4.0	1.2	1.0	1.1	1.2	1.4	1.4	1.4	1.4	0.8
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.7	0.9	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.1	1.6	1.9	0.6	1.2
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-11.2	-10.6	-13.4	-17.7	-16.6	-14.5	-12.5	-10.7	-9.1	-4.1	-2.9	-6.7	-9.6
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-14.7	0.8	16.3	1.3	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	13.4	12.8	17.3	22.2	21.3	18.3	15.3	12.9	10.9	5.0	5.0	9.2	11.8
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-4.8	9.5	-24.6	16.6	3.0	4.7	6.1	9.0	4.0	0.9	1.2	-0.4	4.6
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	3.1	0.9	-4.7	1.8	5.6	4.9	4.4	3.8	3.5	1.5	0.5	-0.2	3.0
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Couverture de la dette : Administration publique. La définition de la dette extérieure est basée sur la résidence.

2/ La valeur actuelle sous-jacente du ratio dette extérieure-PIB dans le cadre de l'Analyse de la Viabilité de la Dette (DSA) publique est différente de celle de la DSA extérieure avec la taille des différences qui dépend des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme, et de la dette à court terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs/réducteurs de dettes.

5/ Défini comme le déficit primaire moins une variation du ratio dette publique-PIB (-): un excédent primaire), qui stabiliserait le ratio de la dette seulement pour l'année en question.

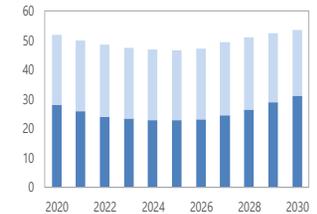
6/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, alors que les moyennes des projections sont calculées sur la première année de projection et les 10 prochaines années.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Critère de résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Non

Dette du secteur public 1/

■ dont : libellée en monnaie locale

■ dont : libellée en devises



■ dont : détenu par les résidents

■ dont : envers les non-résidents

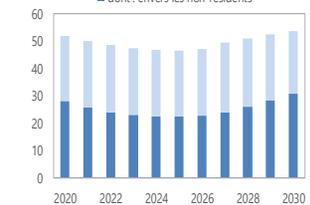


Tableau 3. Haïti : Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de Dette Extérieure Contractée ou Garantie par l'État, 2020-2040

	Projections 1/																					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	
Ratio VA de la dette/PIB																						
Scénario de référence	17	16	15	15	15	15	15	16	18	20	22	24	26	28	31	34	36	39	40	41	41	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	17	18	19	21	22	23	24	25	27	29	31	33	36	38	41	43	45	47	48	48	48	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	17	17	17	16	16	17	17	18	20	22	24	26	29	31	34	37	40	43	44	45	45	
B2. Solde primaire	17	16	16	15	16	16	16	18	19	21	23	25	27	30	32	35	37	40	41	42	42	
B3. Exportations	17	18	19	19	19	19	20	21	22	24	26	27	30	32	34	37	39	42	43	43	43	
B4. Autres flux 3/	17	23	28	28	28	28	29	30	31	32	33	35	37	39	40	42	44	46	47	47	46	
B5. Dépréciation	17	21	12	12	12	12	12	13	15	18	21	24	27	31	34	38	42	45	48	49	50	
B6. Combinaison de B1-B5	17	22	26	26	26	26	27	28	29	30	32	34	35	38	40	42	44	46	47	47	47	
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	17	17	16	16	16	16	17	18	20	22	24	26	28	31	33	36	39	41	43	43	44	
C2. Catastrophes naturelles	17	18	18	19	19	20	21	23	25	27	29	32	34	37	40	43	46	49	51	51	52	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Ratio VA de la dette/exportations																						
Scénario de référence	116	104	98	97	96	98	104	111	121	133	145	159	174	192	209	227	243	258	268	272	273	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	116	116	124	133	141	148	162	171	182	196	210	224	240	256	273	288	302	315	323	324	322	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	116	104	98	97	96	98	104	111	121	133	145	159	174	192	209	227	243	258	268	272	273	
B2. Solde primaire	116	104	100	100	101	104	110	118	128	141	153	167	182	199	217	234	250	265	275	278	279	
B3. Exportations	116	133	159	158	158	161	170	179	190	205	219	235	253	274	295	316	335	353	364	367	366	
B4. Autres flux 3/	116	144	182	182	185	195	202	209	217	225	235	246	259	273	286	297	307	312	312	307	307	
B5. Dépréciation	116	104	61	59	59	60	64	70	81	95	108	124	141	161	180	200	218	236	248	254	257	
B6. Combinaison de B1-B5	116	151	160	183	183	186	196	204	212	223	234	246	260	276	293	309	323	337	344	344	341	
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	116	106	102	103	104	107	114	122	133	146	158	173	189	206	225	242	259	275	285	289	290	
C2. Catastrophes naturelles	116	116	118	123	128	134	145	156	170	186	201	217	235	256	276	296	314	332	344	350	352	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	
Ratio service de la dette/exportations																						
Scénario de référence	9	9	9	9	8	8	10	10	10	11	12	11	12	13	15	16	17	18	19	19	20	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	9	9	9	9	9	9	11	12	13	14	15	15	16	18	19	21	22	23	23	24	24	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	9	9	9	9	8	8	10	10	10	11	12	11	12	13	15	16	17	18	19	19	20	
B2. Solde primaire	9	9	9	9	8	8	10	10	11	11	12	12	13	14	15	17	18	19	19	20	21	
B3. Exportations	9	10	12	12	12	11	14	15	16	17	18	17	19	20	22	24	25	26	27	28	28	
B4. Autres flux 3/	9	9	10	11	10	10	12	15	18	19	20	19	20	21	22	24	25	25	26	26	26	
B5. Dépréciation	9	9	9	8	7	7	9	9	6	7	8	8	9	10	11	13	14	15	16	16	17	
B6. Combinaison de B1-B5	9	10	11	12	11	11	13	16	19	19	20	19	20	22	23	25	26	27	27	28	28	
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	9	9	9	9	9	8	10	10	10	11	12	11	12	14	15	16	18	18	19	20	20	
C2. Catastrophes naturelles	9	9	9	9	9	9	11	11	11	12	13	13	14	15	16	18	19	20	21	21	22	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
Ratio service de la dette/recettes																						
Scénario de référence	13	12	11	10	9	9	10	10	10	11	12	11	12	13	14	16	17	18	19	19	20	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	13	12	11	11	10	10	12	12	13	14	15	15	16	17	19	20	22	22	23	24	24	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	13	13	12	11	10	10	11	11	11	12	13	12	13	14	16	18	19	20	20	21	22	
B2. Solde primaire	13	12	11	10	9	9	10	10	11	11	12	12	13	14	15	17	18	19	19	20	20	
B3. Exportations	13	12	11	11	10	10	11	12	13	13	14	14	15	16	17	18	20	20	21	21	22	
B4. Autres flux 3/	13	12	12	12	11	11	12	15	18	19	19	20	21	22	23	24	25	25	26	26	26	
B5. Dépréciation	13	16	14	11	11	10	12	12	8	9	10	10	11	12	14	16	18	19	20	21	21	
B6. Combinaison de B1-B5	13	13	12	12	11	11	12	15	17	18	18	18	19	20	21	22	24	24	25	25	26	
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	13	12	11	10	9	9	10	10	10	11	12	11	12	13	15	16	17	18	19	19	20	
C2. Catastrophes naturelles	13	12	11	10	10	9	11	11	11	12	13	12	13	14	15	17	18	19	20	20	21	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déficateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Table 4. Haiti: Sensitivity Analysis for Key Indicators of Public Debt, 2020-2040

	Projections 1/																					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	
Ratio VA de la dette/PIB																						
Scénario de référence	42	41	41	40	40	40	40	42	43	44	45	46	46	47	48	49	50	51	53	55	57	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	42	45	48	49	50	50	49	49	48	47	46	45	45	45	44	44	44	45	45	47	48	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	42	44	46	47	47	48	50	52	54	56	57	59	60	62	63	65	66	68	71	73	76	
B2. Solde primaire	42	44	45	44	43	43	43	45	46	46	47	47	48	49	50	51	51	53	54	56	58	
B3. Exportations	42	43	45	44	44	44	44	46	47	48	48	49	50	50	51	52	53	54	55	57	59	
B4. Autres flux 3/	42	48	55	54	53	53	54	56	57	57	57	57	58	58	58	58	58	59	60	61	62	
B5. Dépréciation	42	42	41	39	38	37	37	38	38	38	37	38	37	38	37	38	38	38	38	39	41	42
B6. Combinaison de B1-B5	42	42	42	39	39	39	40	41	43	43	44	45	46	47	47	48	49	50	52	54	56	56
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	42	48	47	45	44	44	44	46	47	47	48	48	49	50	51	52	53	54	56	58	60	
C2. Catastrophes naturelles	42	66	63	60	58	56	56	57	57	57	58	58	59	60	61	62	63	64	66	68	70	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/																						
Scénario de référence	344	273	256	232	213	206	209	217	220	223	226	231	235	239	244	248	253	259	268	278	288	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	344	292	290	269	247	238	237	236	232	228	226	225	225	225	226	228	230	234	239	247	254	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	344	285	286	265	247	244	251	263	270	276	283	290	298	306	313	321	328	337	349	362	375	
B2. Solde primaire	344	287	283	254	230	222	223	229	231	233	236	240	244	248	252	256	260	266	274	284	294	
B3. Exportations	344	283	283	256	235	228	231	238	241	243	245	248	252	255	258	262	265	271	278	287	296	
B4. Autres flux 3/	344	317	343	312	286	278	281	288	288	288	288	289	290	291	292	293	294	297	302	308	314	
B5. Dépréciation	344	284	260	230	209	197	193	200	196	196	192	194	191	193	191	194	194	196	202	209	216	
B6. Combinaison de B1-B5	344	276	262	229	210	204	206	214	217	220	223	227	232	236	240	245	249	256	264	274	284	
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	344	317	294	263	238	228	229	235	237	239	241	245	249	253	257	261	266	272	281	291	301	
C2. Catastrophes naturelles	344	436	396	348	309	291	287	290	289	289	291	293	297	301	305	310	315	322	332	343	354	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
Ratio service de la dette/recettes 2/																						
Scénario de référence	152	140	137	132	122	120	122	127	129	128	123	117	113	107	99	92	84	77	72	73	81	
A. Scénarios de rechange																						
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	152	151	158	158	148	146	149	150	149	143	134	124	115	106	95	85	76	67	61	61	65	
B. Tests paramétrés																						
B1. Croissance du PIB réel	152	144	150	150	143	143	148	156	160	161	157	153	149	144	137	130	123	116	112	114	123	
B2. Solde primaire	152	140	149	153	138	132	132	135	136	134	128	122	117	111	103	95	88	80	75	77	84	
B3. Exportations	152	140	137	133	123	120	122	128	131	130	125	119	115	109	101	93	86	79	74	75	82	
B4. Autres flux 3/	152	140	138	134	124	121	124	130	135	134	129	123	119	113	105	97	90	82	77	79	86	
B5. Dépréciation	152	133	131	123	111	114	113	115	123	118	117	107	107	97	94	82	80	72	68	68	75	
B6. Combinaison de B1-B5	152	137	136	131	121	119	121	126	128	127	122	117	112	106	99	91	84	76	72	73	80	
C. Tests Adaptés																						
C1. Passifs éventuels combinés	152	140	173	160	143	137	136	138	138	136	130	123	117	111	103	95	87	79	74	75	82	
C2. Catastrophes naturelles	152	141	269	234	200	183	175	171	167	161	151	142	135	126	117	108	100	91	86	86	93	
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	

Sources: Country authorities, and staff estimates and projections.

1/ A bold value indicates a breach of the benchmark.

2/ Variables include real GDP growth, GDP deflator and primary deficit in percent of GDP.

3/ Includes official and private transfers and FDI.

**Déclaration de M. Bevilaqua, administrateur pour Haïti, de
M. Saraiva, administrateur suppléant, et de Mme Florestal,
conseillère de l'administrateur**
le 17 avril 2020

Nous souhaitons tout d'abord remercier la direction, ainsi que Mme Laframboise et son équipe, de la diligence dont ils ont fait preuve pour que la demande de décaissement au titre de la FCR présentée par Haïti parvienne au conseil d'administration beaucoup plus tôt que prévu. Un dévouement et une disponibilité de tous les instants ont également été exigés des autorités, dont les représentants et leurs équipes ont participé à des séances de travail approfondies avec les services du FMI et notre administrateur. Cela témoigne de l'urgence des besoins de financement, ainsi que de la détermination des autorités à renforcer leur coopération avec le FMI. En outre, l'accent mis dans un premier temps sur la FCR a donné une impulsion à la poursuite des entretiens sur le programme macroéconomique et structurel à mettre en place, y compris en matière de gouvernance. Les autorités ont réitéré leur engagement à mettre en œuvre une stratégie à moyen terme, qui prévoit de convenir immédiatement d'un programme de référence, ce qui leur permettra d'établir des antécédents en matière d'ajustement macroéconomique et de réformes structurelles avant de conclure un accord assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit.

Les autorités haïtiennes ont également réussi à mener à bien toutes les mesures préalables requises dans les délais impartis, comme indiqué dans le rapport. Elles ont fait d'importants progrès en ce qui concerne le renforcement de la confiance dans la capacité de mise en œuvre d'un programme, notamment pour ce qui est de : i) la reprise de la publication des données réelles, monétaires et budgétaires, qui avait été interrompue en raison de perturbations au sein de l'Institut de statistique ; et ii) la fixation d'une date (le 23 avril) pour l'approbation de la politique nationale de la promotion et de la protection sociale (PNPPS) par le Conseil des ministres. Elles travaillent également à la concrétisation d'autres mesures importantes dans les plus brefs délais, à savoir : i) la mise en place du comité directeur envisagée dans le cadre de la stratégie de lutte contre la corruption de 2009, comité qui devrait bénéficier d'une large participation, notamment de plusieurs représentants indépendants de la société civile ; ii) la reprise de la communication du nombre total de personnes par catégorie tenues par la loi de présenter des déclarations de patrimoine, ainsi que des taux de conformité à cette loi ; et iii) la présentation d'un bilan des arriérés budgétaires à la fin de l'année 2019, ou des dernières données disponibles (y compris leur montant total et leur ventilation par grandes catégories (salaires, fournisseurs extérieurs ou intérieurs, etc.)). Au moment de la rédaction de la présente déclaration, elles s'efforçaient de faire en sorte que, d'ici à vendredi, les dernières données actualisées sur les taux de facturation et de recouvrement à l'EDH soient transmises au FMI.

Certaines des recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes qui n'avaient pas encore été mises en œuvre l'ont été avec succès. La Banque de la République d'Haïti (BRH) a : i) créé une unité de gestion des risques (UGR) pour gérer les réserves de change ; ii) mis en place un comité d'investissement remanié chargé du portefeuille de réserves ; iii) établi la charte du comité d'investissement et élaboré des lignes directrices ; et iv) publié les états financiers vérifiés pour 2019 sur son site Web.

Enjeux socio-politiques

Lorsque la crise de la COVID-19 a touché le pays, Haïti sortait à peine de la crise socio-politique de 2019. L'année dernière, en raison des barrages routiers mis en place et de la violence, un confinement national a été instauré pendant des semaines, ce qui a eu de graves conséquences sur l'activité économique, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'exportation. Ce confinement a également entraîné la décapitalisation d'une grande partie du secteur privé, en particulier des PME. En 2019, le PIB s'est contracté de 1,2 %, selon les estimations, tandis que le taux de change s'est déprécié de 30 % et que le déficit budgétaire a atteint 3,8 % du PIB. Les indicateurs sociaux se sont détériorés, ce qui a réduit à néant les progrès réalisés jusqu'alors pour atteindre les objectifs de développement durable. De nombreuses personnes sont venues gonfler les rangs de ceux vivant dans l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté. Au début de l'année 2020, lorsque certaines régions du pays étaient sur le point de connaître une catastrophe humanitaire, l'ONU a lancé un appel pour une aide humanitaire d'urgence qui a permis de collecter moins de 10 % des montants demandés. Néanmoins, à la fin du mois de novembre 2019, du fait d'un certain espoir de sortir de l'impasse politique, les projections du PIB indiquaient un renversement de la tendance à la baisse en 2020, puis une reprise économique constante à partir de 2021.

Riposte budgétaire et monétaire face à la crise de la COVID-19

Face à une crise sanitaire et humanitaire, les autorités haïtiennes ont dû adopter des mesures énergiques pour éviter que la COVID-19 ne se propage dans tout le pays. Elles savent combien il sera difficile de maîtriser les répercussions de la pandémie.

Les premières mesures prises ont notamment consisté à fermer les aéroports et les frontières, sauf pour les échanges commerciaux. Les écoles et la plupart du sous-secteur industriel exportateur ont été fermées, et un couvre-feu a été instauré. Plus récemment, la population a été invitée à porter des masques. L'administration fiscale a par ailleurs fait preuve de clémence en autorisant un report du dépôt des déclarations d'impôts sur le revenu et du paiement des taxes foncières à la fin du mois de juin, au lieu de la fin mars. Elles ont également prolongé la validité du certificat de conformité fiscale jusqu'à la fin juin afin de faciliter la poursuite des activités.

La riposte des autorités monétaires a également été immédiate. Tous les outils disponibles ont été utilisés pour atténuer les préjudices économiques causés par la COVID-19 aux ménages, aux entreprises et au système financier. La BRH a assoupli les conditions

monétaires en réduisant de 5 points de pourcentage son principal taux directeur et le niveau de réserves obligatoires sur les dépôts en monnaie locale. Les autorités monétaires ont également autorisé un moratoire de 3 mois sur les remboursements de crédits afin d'alléger la charge financière des ménages et des entreprises. En outre, étant donné que l'argent en espèces est un important vecteur de transmission de la maladie, elles encouragent une utilisation plus généralisée des transferts électroniques, notamment en exigeant des banques qu'elles suppriment ou réduisent les frais correspondants. Conscientes des facteurs de contraction en jeu et compte tenu de la forte baisse attendue des envois de fonds, les autorités ont adopté des mesures de grande envergure pour préserver l'emploi, assurer une certaine protection sociale et éviter des tensions extrêmes dans le secteur financier. En effet, le soutien budgétaire devrait être considérable après l'annonce par le gouvernement d'une augmentation des dépenses sociales. Les autorités fourniront à 1,5 million de ménages une aide au revenu au moyen de portefeuilles mobiles ainsi que des rations alimentaires. En effet, les moyens de paiement numériques devraient être privilégiés non seulement pour des raisons sanitaires, mais aussi parce que la plupart des Haïtiens ont accès à des téléphones portables, ce qui permet d'élargir la portée des mesures prises. Toutefois, l'ampleur de l'intervention a été limitée par l'insuffisance de ressources intérieures et extérieures. Il est à espérer que le décaissement au titre de la FCR contribuera non seulement à combler une partie du déficit de financement, mais aussi à montrer aux donateurs qu'Haïti coopère avec le FMI, ce qui permettra d'obtenir un soutien supplémentaire pour résorber l'écart résiduel. Malgré la réaction rapide des autorités, le PIB devrait se contracter de 4 % en 2020, ce qui pourrait avoir pour effet dévastateur d'accroître le nombre de personnes dans l'incapacité de satisfaire des besoins fondamentaux.

Besoin impérieux d'une aide financière internationale

Il est primordial que l'aide extérieure envisagée soit fournie en temps voulu. Les autorités restent préoccupées par de possibles retards dans la mise en œuvre des projets, qui entraîneraient une augmentation du déficit de financement. En outre, si malgré toutes les mesures prises, la pandémie continue de se propager, des dépenses supplémentaires pourraient se révéler nécessaires pour contenir efficacement l'épidémie. Des niveaux de contagion plus élevés pourraient perturber de plus en plus l'activité économique et avoir de graves répercussions sur les communications interrégionales et intrarégionales. Une incertitude exceptionnellement élevée pèse donc sur le cadre macroéconomique. Les autorités comptent sur le FMI pour les aider à assurer un suivi de la situation et à actualiser ce cadre en fonction des besoins. Elles restent déterminées à mettre en œuvre les mesures nécessaires dans le cadre de la stratégie de coopération à moyen terme ; toutefois, si la situation se détériore et que l'écart de financement se creuse encore davantage, elles devront mobiliser des fonds supplémentaires auprès de tous les partenaires financiers, y compris le FMI.

La stratégie macroéconomique à venir

La politique macroéconomique à court terme des autorités s'articulera autour d'un programme de référence, en vue d'entamer le prochain exercice budgétaire avec un programme à moyen terme appuyé par un accord au titre de la FEC.

Les principaux objectifs pour les prochains mois sont les suivants : i) poursuivre la lutte contre la pandémie ; ii) renforcer la gouvernance et accroître la transparence dans le secteur public, notamment pour lutter contre la corruption ; iii) mettre fin à la domination de la politique budgétaire en œuvrant à l'assainissement des finances publiques ; et iv) renforcer les dispositifs de protection sociale.

Les autorités haïtiennes mettent l'accent sur l'augmentation des recettes budgétaires et la réduction des dépenses non prioritaires. À cet égard, la réduction des subventions au secteur de l'énergie est une priorité essentielle. Les services du FMI seront invités par les autorités à examiner la conception, le calendrier et l'échelonnement des possibilités d'action appropriées à court et moyen terme. Dans le cadre du programme de référence, les autorités ont l'intention d'adopter un plan d'apurement des arriérés pour les prochaines années, dans le respect des ressources prévues et des priorités fixées lors de l'élaboration du budget de l'exercice 2021.

Des mesures énergiques visant à promouvoir la transparence et à lutter contre la corruption sont également adoptées. D'importantes mesures ont déjà été prises pour assurer un suivi efficace des dépenses liées à la COVID-19, la communication des données correspondantes et leur publication mensuelle. La première de ces publications a eu lieu le 15 avril 2020 sur le site Web du ministère de l'Économie et des Finances.

Conclusion

Les autorités haïtiennes remercient le FMI pour l'allègement de leur dette à court terme qui leur permettra d'utiliser des liquidités supplémentaires pour financer leur riposte à la pandémie de COVID-19. Compte tenu du besoin urgent de ressources supplémentaires pour mettre en œuvre efficacement les programmes et mesures visant à freiner la contagion et à protéger l'activité économique, les autorités demandent un décaissement au titre de la FCR de l'équivalent de 50 % de la quote-part d'Haïti, ce qui permettra de combler environ un tiers du déficit actuellement estimé. Les autorités haïtiennes attendent avec intérêt de mettre en œuvre, avec l'appui du FMI, un programme d'ajustement et de réformes structurelles ambitieux mais réaliste. Si le déficit de financement se creuse plus que prévu et que le gouvernement a besoin d'urgence de concours financiers supplémentaires pour continuer d'exécuter les réformes et les mesures requises, nous demandons à nos collègues du conseil d'administration du FMI de se tenir prêts à agir rapidement si nécessaire. Dans l'intervalle, nous sommes convaincus qu'avec une forte prise en charge de la part des autorités et le concours de la communauté internationale, Haïti se sortira de la situation de fragilité que le pays connaît depuis longtemps.